

éditions
LE FONDS BELVAL

20, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg
tél: +352 26 840-1 fax: +352 26 840-300
fb@fonds-belval.lu www.fonds-belval.lu
ISSN 1729-5319

m magazine

le périodique du fonds belval
no 2/2005

le lycée technique belval
concours d'architecture

sommaire



4

concours d'architecture LTB

le lauréat désigné pour le lycée technique belval

17

partenaire

le ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle

18

le skip

une construction qui ne passe pas inaperçue

21

les accidents du travail

la sécurité sur les chantiers

24

frantz kinnen

l'artiste ressuscité de dudelage

26

le centre de documentation sur les migrations humaines

28

rockhal

premier test grandeur nature

34

«le cri»

une équipe de cinéastes tourne à belval

Le premier grand projet du Fonds Belval a abouti. Le 19 juin a eu lieu l'événement. La Rockhal a accueilli le public pour les concerts célébrés dans le cadre de la Fête de la Musique qui a animé la ville d'Esch en ce dimanche. Nombreux furent les spectateurs curieux de voir enfin réalisée cette salle de musique si ardemment attendue. Les premiers tests sont donc maintenant accomplis au niveau de l'acoustique, difficile à maîtriser dans ces grands espaces. Pour documenter l'événement mémorable du premier concert, nos photographes ont saisi quelques impressions sur le vif de la Rockhal « in action ». Quant à l'inauguration officielle, on attendra le mois de septembre et la finition complète du bâtiment.

Pour le Lycée technique Belval c'est la première étape qui est franchie. Le 18 juin a été proclamé le résultat du concours restreint auquel ont participé douze bureaux. Le concours portait sur l'architecture du lycée et sur les alentours avec une proposition générale pour l'implantation du bâtiment dans le futur parc public. Le choix n'était pas facile. Tous les projets sont de bonne qualité. Pourtant il a fallu définir un gagnant. Dans cette édition nous présentons le lauréat qui pourra bientôt se mettre à l'oeuvre. Nous ne devons pas perdre de temps. Les besoins sont évidents.

Depuis le mois de mars, les navetteurs passant quotidiennement au rond-point Raemerich près de Belval, ont pu poursuivre la genèse du pavillon d'information du Fonds Belval, sa carcasse en bois d'abord, son recouvrement en bitume pour l'étanchéité et finalement son manteau en tôle ondulée. Puis un jour, il y eut le grand éclat avec l'apparition de la couleur, le jaune. Depuis, le pavillon Skip ne risque absolument plus de passer inaperçu. Il accueillera les expositions du Fonds Belval sur la construction de la Cité des Sciences et du Centre National de la Culture Industrielle dans sa phase de préfiguration.

Les premiers chantiers du Fonds Belval n'ont jusqu'à présent – croisons les doigts – pas causé des accidents majeurs de travail. Toutefois les risques sur les chantiers deviennent toujours plus nombreux. Au-delà des drames humains qu'ils impliquent, les accidents de travail ont un impact important sur les coûts sociaux et la productivité du secteur industriel, notamment sur le secteur de la construction. Assez de raisons pour se poser la question si les accidents de travail se trouvent en progression permanente, comme les statistiques pourraient nous le faire croire.

Finalement, nous ne voulons pas manquer d'attirer l'attention sur les manifestations que la Ville de Dudelange et les associations locales organisent en l'honneur du 100^e anniversaire de l'artiste Franz Kinnen qui a légué de nombreuses œuvres à sa localité natale. Pratiquant à la fois abstraction et figuration, Kinnen était aussi un artiste qui se vouait avec passion aux thèmes classiques du bassin minier, les ouvriers d'usine et les mineurs, le travail pénible de la sidérurgie. La première grande exposition rétrospective et un itinéraire culturel à travers la ville de Dudelange rendent hommage à cet artiste polyvalent.

Nous vous souhaitons bonne lecture !

L'équipe du Fonds Belval

Concours «place publique à belval»

Au mois d'avril, Agora, la société de développement du site de Belval-Ouest, a exposé les projets participant au concours pour une place publique à Belval dans la galerie Terre Rouge de la Kulturfabrik. L'espace est situé entre les Hauts Fourneaux et le bâtiment de la DexiaBIL en voie de construction. Le lauréat à qui revient la réalisation de l'aménagement de la place est le bureau autrichien « AllesWirdGut » ZT GmbH de Vienne. Selon le jury, « le projet réunit une certaine réserve créatrice et une intense recherche de poésie. [...] Une place au charme exceptionnel voit le jour, offrant de nombreuses synergies avec l'environnement industriel. » www.agora.lu

Premier concert dans la Rockhal

Avec le premier concert en date du 19 juin dans le cadre de la Fête internationale de la Musique, la Rockhal a été officieusement consacrée. Le nouveau bâtiment a été accueilli favorablement par le public et par la presse. L'acoustique – élément délicat dans une telle structure et non prévisible à 100 % à l'avance - a été mise à l'épreuve. L'ouverture officielle de la Rockhal aura lieu en septembre. Ensuite elle va faire son chemin. Le programme de l'automne est pratiquement ficelé. Un «high-light» sera sûrement le concert de «Simply Red» le 10 décembre.

Nouvelle passerelle à l'arrêt « Belval Usine »

Une nouvelle passerelle provisoire a été installée pour relier la Rockhal à l'arrêt du chemin de fer, lieu d'arrivée des spectateurs qui ont été accueillis lors du premier concert dans l'établissement flamboyant neuf. La passerelle restera en place jusqu'à l'achèvement de la gare qui sera construite en ce lieu. L'ancienne liaison pour piétons qui desservait le site et qui était pendant longtemps exclusivement utilisée par les ouvriers d'usine a été démolie.

Débat d'orientation dans la Chambre des Députés

En date du 2 juin 2005 a eu lieu dans la Chambre des Députés un débat d'orientation sur la revalorisation des friches industrielles de la région Sud. Ce débat a eu pour objectif de faire état des lieux de l'avancement des projets entamés et d'en déterminer la suite. Le Ministre des Travaux Publics Claude Wiseler a présenté le bilan des activités du Fonds Belval dont les premiers projets s'achèvent pendant l'année en cours. Le projet de Belval a été confirmé dans ses grandes lignes soulignant son importance aussi bien au niveau national que transfrontalier. Finalement les députés ont annoncé la mise au vote d'une motion invitant le gouvernement à présenter le 3^e rapport renseignant sur les travaux entamés sur les friches industrielles et d'établir un concept pour l'ensemble des friches à revaloriser.



concours «place publique»



Inauguration et 1^{ère} exposition dans le SKIP

Le Skip a été inauguré le 18 juin à l'occasion de la proclamation du résultat du nouveau Lycée technique de Belval. L'exposition présentant les projets du concours était ouverte jusqu'au 8 juillet. Le pavillon d'information restera fermé pendant les mois d'été pour redémarrer après la rentrée scolaire. Les prochaines activités porteront sur la Cité des Sciences à Belval, l'état d'avancement des projets de l'Université du Luxembourg, de l'aménagement de la Terrasse des Hauts Fourneaux, des Archives Nationales, de la Pépinière d'Entreprises, du Centre National de la Culture Industrielle.

Dans le contexte de ses projets, le Fonds Belval organise des conférences avec les architectes-lauréats des concours.

Le programme des manifestations du Skip sera diffusé sur le site Internet du Fonds Belval et par newsletter qui peut être abonnée gratuitement sur simple demande.

Le concours d'architecture pour le nouveau Lycée technique Belval qui sera construit dans le parc de Belval Sud a été lancé entre 12 participants choisis par le jury parmi les 65 candidats qui ont introduit leur dossier.

Les projets ont été déposés le 13 mai au Fonds Belval. Le jury s'est réuni dans le Skip mis en service en cette occasion le 17 juin pour juger les projets et désigner les lauréats.

La qualité des projets est exemplaire malgré la complexité du programme et les exigences pointues qui ont été formulées dans le règlement du concours. Il fallait créer le contexte en tenant compte des options conceptuelles des urbanistes, inscrire le projet dans le parc public et faire des propositions pour l'implantation du futur Centre sportif régional qui viendra compléter l'offre au grand public.

Douze concurrents triés sur le volet par le jury participent à cette compétition. Car c'est bel et bien d'une compétition qu'il s'agit. La performance qui est appréciée est la qualité du travail. Les douze sont logés à la même enseigne. Ils disposent tous des mêmes informations, des mêmes documents et ils doivent tous remettre les mêmes éléments.

Pour garantir l'impartialité du jugement, les travaux sont anonymes. Seul un chiffre les identifie. Les noms des auteurs sont renseignés dans une enveloppe cachetée qui est ouverte une fois les décisions prises. Ainsi, tous ont la même chance. Seuls les travaux sont jugés et non pas leurs auteurs. L'anonymat est le garant de l'objectivité du résultat.

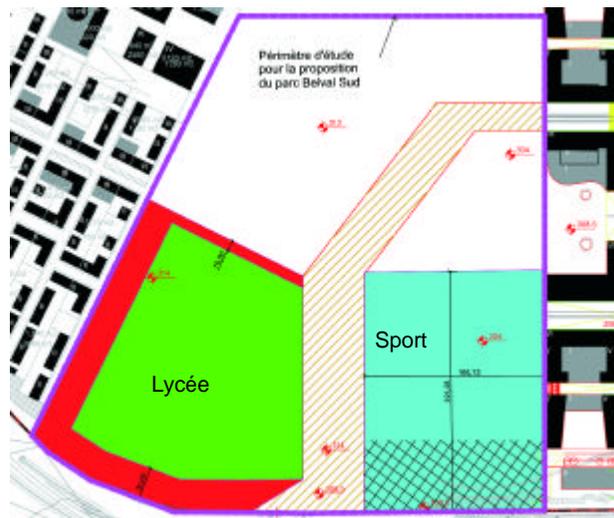
Le choix des concurrents a été fait par le jury. Ils ont été choisis sur dossiers. Un critère important de ce choix, sinon le plus important, fut le référentiel architectural des candidats. Chacun avait remis un dossier illustrant les projets et leur réalisation.

Les architectes qui ont été retenus pour participer au concours ont été invités à constituer une maîtrise d'oeuvre qui regroupe l'architecte, les ingénieurs du génie civil, les ingénieurs du génie technique et, dans ce cas particulier, le paysagiste.

Les dossiers du programme ont été transmis aux concurrents le 18 février. La remise des projets était fixée au 13 mai 2005.

Le Plan d'Aménagement Général (PAG) prévoit l'implantation d'équipements collectifs, en l'occurrence le Lycée technique sujet du concours, et un Centre sportif régional qui viendra compléter l'offre en infrastructure de loisirs de cette nouvelle agglomération en devenir.

La surface totale du parc est de 17,6 hectares dont la moitié sera réservée à ces équipements publics. Il est essentiel que le parc conserve son caractère public, que les espaces soient accessibles à tout le monde et puissent être investies par toutes sortes d'activités sportives et de loisirs. D'ailleurs, il fera partie intégrante du réseau des espaces de récréation du Sud du pays qui est en plein développement. Les pistes cyclables seront reliées au réseau régional, les cheminements piétons pénétreront les autres quartiers à sa périphérie.



Plan Directeur: zone d'étude avec indication des terrains d'implantation du Lycée technique Belval et du futur Centre sportif régional

Un projet et son contexte

Le Lycée technique Belval sera localisé dans le futur parc public de Belval-Sud qui sépare les nouveaux quartiers d'habitation de la localité de Belvaux et la nouvelle urbanisation qui sera développée sur les terrains industriels. Ce parc est un des éléments centraux du concept urbanistique. Un lieu public, un lieu de récréation, de proximité autant pour les habitants des quartiers résidentiels que pour ceux qui travailleront sur le site.

Le Plan d'Aménagement Général (PAG) pour sa part ne définit pas précisément la nature du parc Belval-Sud. Il se borne à définir ses limites et surtout sa destination, réglementant les possibilités de construction et indiquant certaines relations avec les quartiers limitrophes. Le Plan Directeur, pour sa part, s'exprime d'une manière globale sur son concept sans pourtant définir les espaces et les fonctions dans son détail.



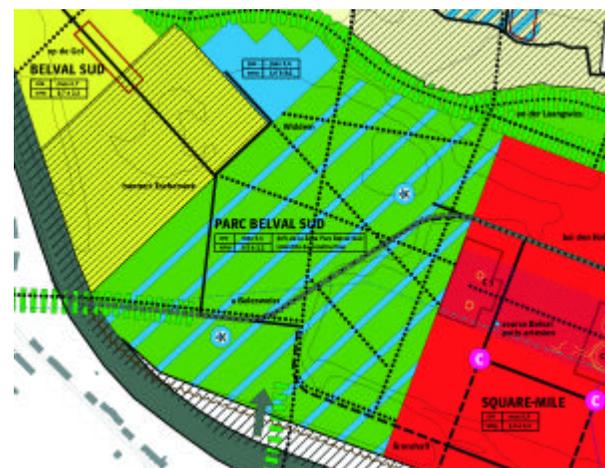
Le concept de l'urbaniste propose la création d'un espace naturel qui se développe dans la continuation de la colonisation végétale originaires des espaces abandonnés et laissés en jachère en essayant de gérer son devenir.

A partir de ces éléments, il faut concevoir le contexte dans lequel s'inscriront les ouvrages, le Lycée technique et le

Centre sportif régional. Le concours pose précisément cette question aux concurrents et leur demande de concevoir un aménagement pour le parc sur toute la surface qui lui est réservée et d'implanter en fonction de ce concept et d'une manière cohérente les immeubles dans les zones qui leur sont réservées. Les accès et les aménagements, ainsi que l'orientation des immeubles qui en découle, doivent

être étudiés en tenant compte des options générales du Plan Directeur, notamment les principaux axes de circulation du site, le concept de circulation et finalement le couloir réservé au train-tram inscrit dans le Plan d'Aménagement Général (PAG) du site.

Pour le Centre sportif, les concurrents doivent proposer une implantation optimale du projet répondant aux exigences de synergies fonctionnelles avec le Lycée, et les infrastructures de dessertes, surtout les parkings, sans cependant développer un projet d'architecture. L'objectif principal du concours reste le Lycée technique.



Plan d'Aménagement Général (PAG) du parc Belval-Sud indiquant les principales fonctions autorisées dans les aménagements du parc

LES ÉQUIPES EN LICE

Tatiana Fabeck architectes

S'Consult Ingénieurs-Conseils
S&E Consult S.A. Ingénieurs-Conseil
 Karres en Brands Landschaftsarchitekten

Odile Decq & Benoît Cornette,
 WW+ Architektur und Management SARL

Agence Batiserf
RMC Consulting
 Agence Benech Paysagiste

Marc Gubbini Architectes & Stephan Braunfels Architekten

Sailer Stephan und Partner GmbH
Felgenet Associés Engineering S.A.
HL Beratungs und Beteiligungs GmbH
 Rainer Schmidt Landschaftsarchitekten

Christian Bauer & Associés Archtecte S.A.

Daedalus Engineering Sàrl
Goblet Lavandier & Associés Ing.-Conseil
Hegelmann, Dutt+Kist GmbH

Aurelio Galfetti Archtecte & Yann Keromnes Archtecte

TR-Engineering S.A.
Zibell-Willner+Partners
 CAP Paysages

Moreno Architecture

BEST Ingénieurs-Conseils
Arcadis Fally
 Agence Neveu Rouyer

Atelier d'Architecture & de Design Jim Clemes S.A.

Luxconsult S.A.
Jean Schmit Engineering sàrl
Hackl Hofman Freiraumplanung GmbH

Architecture & Aménagement S.A.

Bertrand Schmit, Allmann Sattler Wappner

Simon & Christiansen
Transsolar Energietechnik GmbH
Ingenieurbüro Rittgen
Realgrün Landschaftsarchitekten

Schemel & Wirtz Architectes

Schroeder & Associés
SIT-LUX S.A.
 Projektbüro Stadtlandschaft

Michel Petit Archtecte, Kaell Archtecte, Gambucci Archtecte

TECNA S.A.
BLS Energieplan
LUTZOW 7 Landschaftsarchitektur und
Gartenkunst

Marc Dieschbourg Archtecte

Gehl Jacoby & Associés Ing.-Conseil sàrl
Betic S.A. Ingénieurs-conseil
Ingenieurbüro für Landschaftsplanung
Carlo Mersch

Witry&Witry Atelier d'Architecture S.A.

SGI Ingénierie S.A.
 Maja Devetak Paysagiste

Le Lycée technique Belval

Dans l'édition 4/2004 du MAGAZINE nous avons présenté le Lycée technique Belval dans ses grands traits, basé sur l'étude «Plan sectoriel Lycées» que le gouvernement a établi en vue de l'amélioration de la qualité et de la répartition territoriale des établissements scolaires pour les années à venir. L'offre scolaire du nouveau Lycée Belval-Ouest comportera la division inférieure de l'enseignement secondaire ainsi que le cycle inférieur et le régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique. Il couvrira le cycle complet de la division technique générale, section technique générale ainsi que le cycle moyen de la division des professions de santé et des professions sociales.

Une école pour 1.550 élèves implique un programme de construction qui totalise quelques 40.000 m².

Le programme a été précisé depuis. La surface totale du nouveau Lycée technique peut être évaluée à 36.000 m², pour une surface utile de 24.000 m². Le programme comporte 4 zones fonctionnelles différentes. Tout d'abord, il y a la structure d'enseignement. Elle comporte quelques 72 salles de classes et laboratoires pour l'enseignement théorique et 29 ateliers pour l'enseignement pratique des différentes disciplines enseignées. La surface nette sera de l'ordre de 16.300 m².

La seconde zone qui totalise une surface de 3.400 m² est la structure d'accueil. Elle regroupe les fonctions d'encadrement social et de loisirs du Lycée, notamment le restaurant, la bibliothèque, les salles de repos, et autres salles de séjour.

Les infrastructures sportives, comportant une salle de sport subdivisible en trois unités, un espace d'escalade, une salle de tennis de table, une salle multifonctionnelle, des vestiaires et salles annexes, sont la troisième zone fonctionnelle du Lycée. 2.800 m² sont réservés à la pratique du sport.

Reste la structure administrative et de gestion avec ses 1.500 m² qui englobe les bureaux administratifs et le secrétariat de l'école, le SPOS (Service de Psychologie et d'Orientation Scolaire), les salles des professeurs, les salles de conférences et finalement les bureaux et ateliers de maintenance.

Un programme standardisé

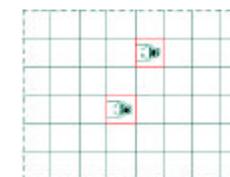
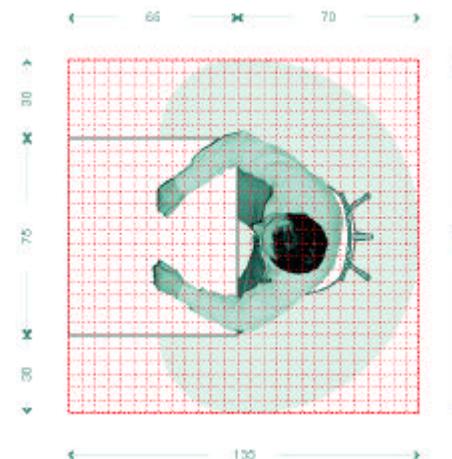
L'organisation fonctionnelle d'un lycée est complexe, les interférences des différentes zones sont importantes, difficiles à gérer et le design des locaux, salles de classes, salles spéciales, ateliers et autres doit répondre à des critères aussi différents que l'ergonomie, la pédagogie, l'écologie, la sécurité.

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle a fait élaborer un programme de construction standardisé pour les infrastructures de l'enseignement secondaire. Ce programme a été élaboré par un groupe de travail qui regroupait des experts de l'Enseignement, de l'Administration des Bâtiments Publics et du secteur privé.

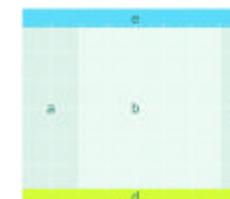
Cette étude a été réalisée, surtout pour harmoniser les infrastructures scolaires sur l'ensemble du territoire et pour niveler les différences qualitatives entre les établissements. Ce nivellement a été fait par optimisation des exigences. On constate que grâce au programme de construction standardisé les infrastructures ont pu être ciblées plus précisément, que leur niveau de qualité a pu être optimisé et que les investissements qui en découleront pourront être mieux circonscrits au départ et, grâce à des critères de comparaison, être appréciés à leur juste valeur.

Le programme standardisé est un document complet. Il répertorie tous les locaux potentiels des lycées techniques et des lycées classiques, les deux ordres d'enseignement sont concernés. Des études fonctionnelles et ergonométriques ont mené à une définition précise des locaux, de leur dimension, du niveau d'éclairage, de la qualité acoustique, considérant le climat, l'aménagement et l'ameublement pour ne laisser place à aucune improvisation.

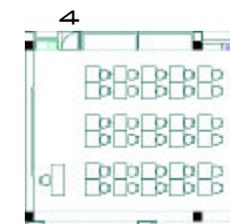
Les aspects techniques ont également été étudiés à fond. Ainsi, le programme propose un concept énergétique pour les futurs lycées. Bien entendu ce concept n'est pas une imposition mais esquisse une possibilité cohérente pour mettre les exigences et les moyens en une adéquation économique et durable. Il est entendu que les concepteurs peuvent faire des propositions alternatives aux solutions du programme standardisé sous réserve que les résultats soient au moins équivalents sinon meilleurs.



structure modulaire de la classe



zones utilitaires:
 a: zone professeurs
 b: zone élèves
 c: dégagement fond
 d: zone fenêtre
 e: infrastructures utilitaires



Le programme de construction standardisé documente dans le détail tous les aspects fonctionnels, dimensionnels et techniques de tous les locaux des établissements scolaires. Une étude ergonométrique a abouti à la définition d'un module qui sert de base au dimensionnement des locaux à vocation pédagogique.

Le module de base pour le dimensionnement des salles de classes, des salles spéciales et des ateliers est de 135 cm par 135 cm et correspond à l'encombrement d'une unité de travail.

La structure modulaire de la salle de classe définit toutes les zones fonctionnelles du local. Les paramètres telles que le nombre d'élèves, la circulation, la visibilité et l'éclairage sont essentiels à la configuration et à son aménagement.

Une salle de classe normale est jaugée à 30 élèves, une salle de classe réduite comporte 24 places.

Toutes infrastructures utilitaires et pédagogiques et leurs encombrements sont définis par le programme de construction.

Le programme servira à l'avenir de base conceptuelle à la construction de tous les nouveaux lycées et donc aussi du Lycée technique Belval.

La mission des architectes restait difficile car les exigences du programme standardisé sont très contraignantes et ne facilitent pas le travail des concepteurs qui veulent toujours se défaire de toute contrainte pour une plus grande liberté de composition.

Pour faciliter leur travail et surtout pour obtenir des réponses valables correspondant aux besoins réels des élèves et des enseignants, le programme du concours a été complété par un dossier technique élaboré à partir du programme de construction standardisé des lycées définissant les éléments de l'ouvrage jusque dans le dernier détail.

Ainsi les concurrents disposaient d'une base de travail complète organisée et ciblée sur l'objet même du concours. Une aide précieuse qui a contribué à la compréhension des problèmes posés, des exigences formulées et des attentes architecturales des futurs utilisateurs.

Le résultat d'un concours est toujours dépendant de la qualité de son programme de construction. La preuve par l'exemple.

Douze projets de qualité

Douze candidats, douze projets, tous différents, tous de qualité. Les architectes ont fait preuve de beaucoup de génie pour composer des ouvrages aussi différents à partir du même catalogue d'éléments.

Mais le programme de construction n'est pas le seul élément déterminant l'architecture. Le contexte a son importance. Le fait de construire le Lycée dans un parc conditionne son architecture. Le concept du parc, ses accès, sa topographie, la nature même de ses aménagements, sont des facteurs déterminants. C'est pour cette raison que nous avons demandé aux concurrents de définir l'espace dans son ensemble pour y implanter leur projet.

Il est vrai que l'on constate certaines tendances qui sont surtout conditionnées par le contexte du lieu et l'option générale du projet.

Ainsi, plusieurs concurrents ont opté pour des concepts tendant à réduire l'impact de la construction à son strict minimum par des configurations très compactes des superstructures. Certains ont transféré des surfaces utilitaires dans les niveaux en sous-œuvre, bien entendu en veillant à leur éclairage naturel par des aménagements appropriés du terrain.

Mais d'autres ont choisi des partis tout-à-fait différents, des immeubles très présents dont toutes les fonctions essentielles sont en surface. Leur impact est très important sur l'environnement, réduisant les surfaces libres et l'espace du parc.

Les qualités fonctionnelles des projets diffèrent suivant les concepts. Une analyse approfondie a été nécessaire pour constater la conformité des projets aux exigences des programmes. La variété des concepts n'a pas facilité la besogne. Ce fut le travail du pré-jury.

projet de Witry & Witry Atelier d'architecture s.a.



« Depuis le parc plateau sauvage et le parc des cheminées les parties visibles du Lycée donnent l'impression d'une sculpture solitaire, non comme élément de contraste, mais comme reflet et corrélatif de la typologie de la végétation pionnière et sauvage du parc.

Les pans coupés des façades du polygone soutiennent l'impression d'un bâtiment à échelle appropriée pour le site, malgré la volumétrie importante exigée par le programme de constructions.

L'entrée principale se situe dans la partie Sud-Ouest de l'anneau. Elle est accessible pour les piétons par les chemins reliant le parc aux quartiers Belval-Sud, Belval-Nord, Square Mile et au Parc des Cheminées avec l'infrastructure sports.

Une voie de desserte, accessible depuis le Sud du Square-Mile et longeant les chemins de fer permettra l'accès des autobus sur un quai situé devant le parvis d'entrée, l'accès au parking visiteurs et corps enseignant ainsi que l'accès des livraisons et fournitures dans la cour de service. »

« Le concept d'implantation part d'une orientation, sur un axe Nord-Sud, de la barre des salles de cours théoriques, profitant ainsi d'un éclairage optimum.

Le projet est composé d'un ensemble de volumes compacts, survolé par la barre à deux étages, d'une longueur approximative de 220 mètres, permettant d'accueillir la majeure partie des cours théoriques. Ce volume, sortant de la végétation, est destiné à devenir le signal d'appel du nouveau Lycée et à lui donner sa propre identité.

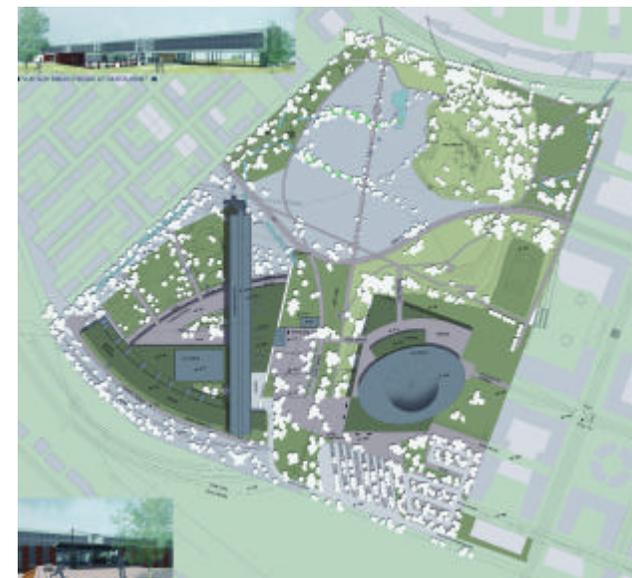
Sous cette barre, allant se noyer dans la végétation spontanée du parc sauvage, sont glissés des volumes clairement identifiables destinés aux diverses fonctions de l'établissement. Ces volumes, de faible hauteur, constituent une transition avec le quartier résidentiel « Belval-Sud ».

Côté rails de chemin de fer et faisant pendant aux maisons existantes, les ateliers, construits sur deux étages, forment un arc de cercle.

Côté parc, un second arc de cercle en socle, abrite les salles de cours théoriques spéciales se rapprochant de l'enseignement pratique.

La structure d'accueil est abritée dans un triangle placé le long de l'accès. Le complexe sportif ainsi que ses annexes sont implantés au centre des arcs. »

projet de Marc Dieschbourg Architecte

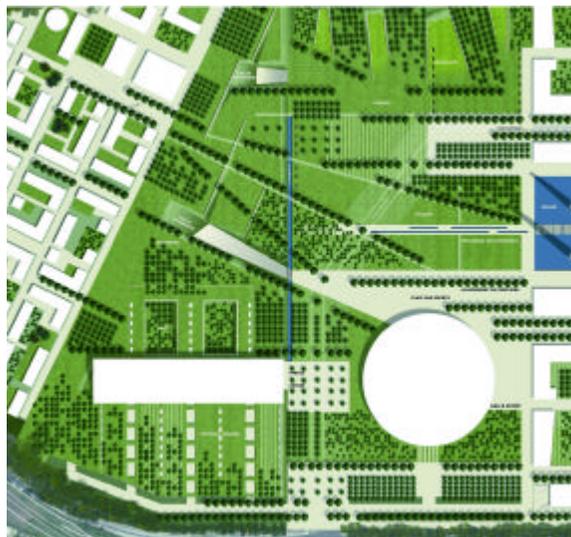


projet de Odile Decq & Benoît Cornette



« Élément singulier, solitaire dans le système urbain, le Lycée technique appartient au parc. C'est du parc que sa forme procède. Les volumétries de sa toiture 'flottante' au-dessus des lignes naturelles du terrain, prolonge le paysage du parc. Nécessairement géométrisé de manière très rigoureuse et organisé selon les distributions allouées au programme, le projet assure néanmoins la nature régulière et répétitive des ensembles d'ateliers et des salles de classes. Distribués de part et d'autre d'un axe central, sorte de grande galerie à deux niveaux qui irrigue tout le projet, les volumes des ateliers et des classes, légèrement infléchis les uns par rapport aux autres, sont reliés par des cours de récréation et / ou de livraison, parcourus en hauteur par des passerelles. Il ne s'agit pas ici d'un bâtiment mais plutôt d'une sorte de 'Médina' installée dans le creux du terrain afin de le protéger des émanations acoustiques du chemin de fer et d'en assurer le caractère privé, protégé sans hautes barrières trop présentes dans le paysage. »

projet de Moreno Architecture



« A la croisée de ses différentes structures urbaines, le parc s'organise comme un filtre permettant de passer d'une structure urbaine à l'autre. Le rôle du parc dépasse alors largement son caractère de poumon végétal pour devenir la clé de voûte, le lien fédérateur. L'insertion de deux méga-programmes dans ce site pose la question de l'échelle urbaine de ces infrastructures vis-à-vis du Square Mile et de la zone d'habitation.

L'attitude prise pour le traitement de ces deux méga-structures est de minimiser l'impact au niveau de leur présence visuelle en cherchant l'encastrement plutôt que la superposition. De ces deux programmes majeurs, l'accent a été mis sur le centre sportif pour son caractère public majeur. De par sa forme circulaire, il se raccorde à toutes trames urbaines formant ainsi un renvoi entre la structure du Square Mile et la structure des logements. Le centre sportif devient le monument majeur du parc, tel un pavillon dans son écrin. Le Lycée s'accroche au centre sportif en cherchant son axe central. Le lycée devient donc la suite logique, le pendant du centre sportif. »

projet de Christian Bauer & Associés Architecte S.A.

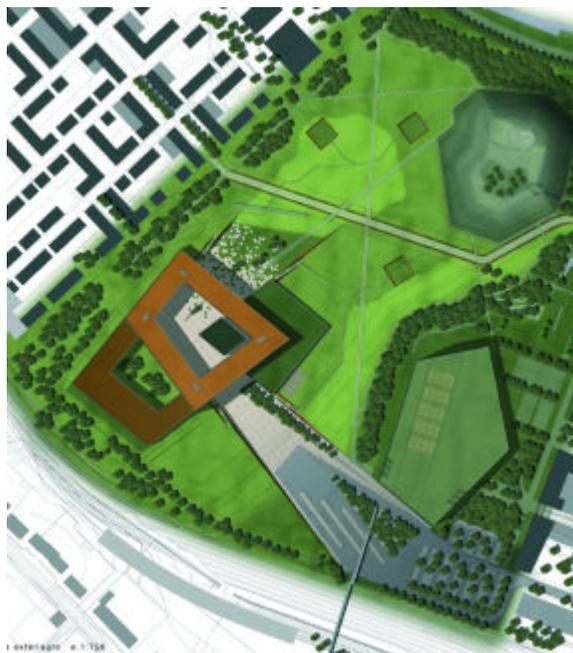
« Les deux complexes – le lycée et le centre sportif ne reprennent ni les structures urbanistiques existantes du Square Mile ni celles de la zone d'habitation mais réagissent par leur forme, leurs orientations, et leurs ouvertures à ce contexte urbanistique.

Un dialogue géométrique entre les formes des deux complexes est cependant recherché et nécessaire afin de créer des liens urbanistiques et visuels. Chaque ensemble sera une unité autonome. Celle du centre sportif est placée au niveau du parc de cheminées, celle du lycée est positionnée sur le plateau.

Le caractère de solitaire et de sculpture est accentué par une conception très compacte des bâtiments.

Le bâtiment du lycée technique et le parc sont liés et non séparés l'un de l'autre. La géométrie du bâtiment délimite les espaces et crée à la fois des liens entre les zones de paysage. De multiples perspectives visuelles, des ouvertures et des cours sont créés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les entailles dans la topographie renforcent l'idée de conception d'une continuité entre bâtiment et paysage.

Le lycée technique, un îlot dans le parc, accentue le dualisme entre paysage et bâtiment. »



Du jugement des projets au lauréat

Le pré-jury, composé d'experts en urbanisme, en architecture et ingénierie, a, dès la remise des projets, vérifié les travaux quant à leur conformité au règlement du concours. Il a examiné de près les pièces fournies, le respect de l'anonymat et les autres obligations formelles du règlement. Ensuite il fallait contrôler le programme de construction, l'exactitude des relations fonctionnelles prescrites, les surfaces, le respect des exigences réglementaires et techniques dont le concept énergétique revêt une importance particulière.

Et finalement le coût de construction pour lequel une limite supérieure est prescrite par le règlement a été vérifié.

Le pré-jury a formulé ses observations dans un rapport circonstancié.

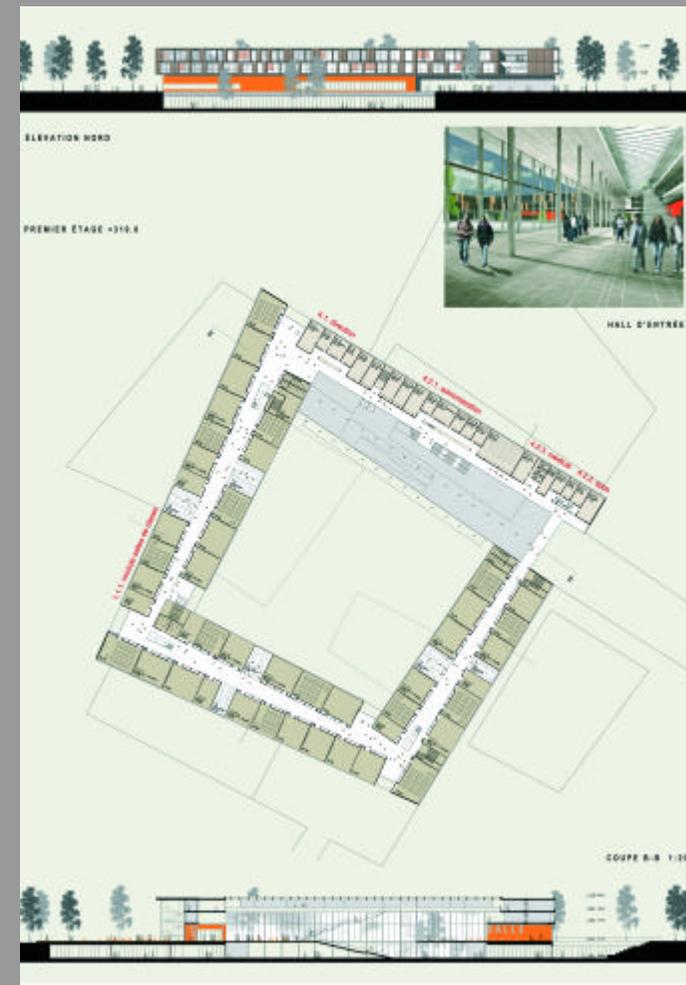
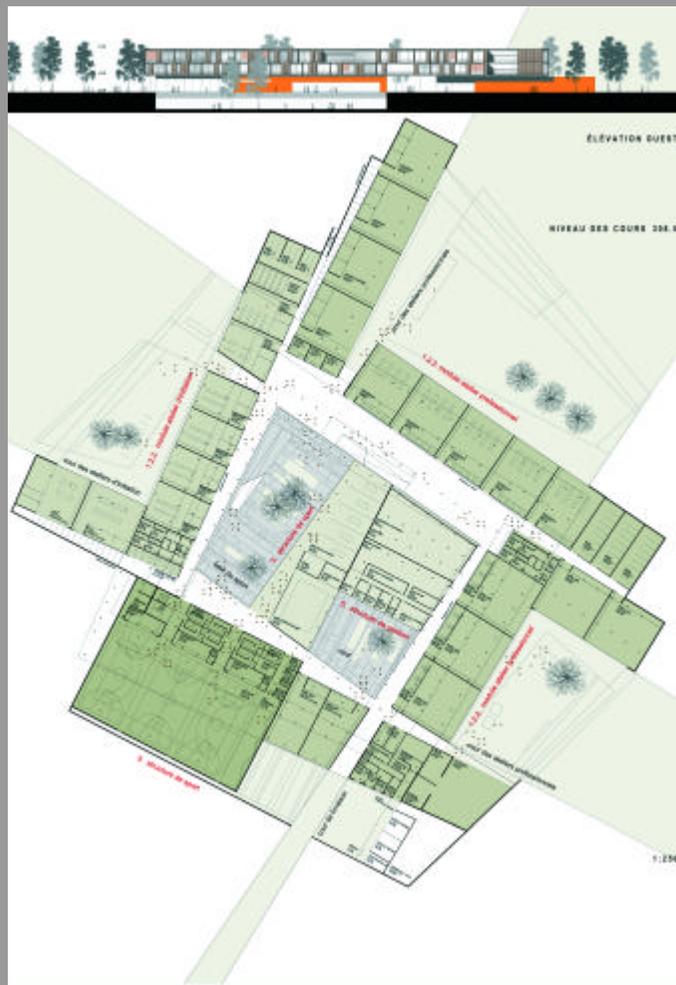
Le jury s'est réuni sous la présidence de Roland Baldauff, architecte et directeur de l'Administration des Bâtiments publics e.r., le 17 et juin 2005 dans le nouveau Pavillon d'information du Fonds Belval, le Skip.

Le jury a eu une mission difficile. Car il fallait choisir les meilleurs parmi les bons. Il fallait faire un choix raisonné mettant en balance tous les critères d'appréciation. Le projet primé devait au mieux répondre aux besoins fonctionnels, être conforme aux exigences techniques et ne pas dépasser le budget fixé par le Fonds Belval tout en proposant une architecture de qualité.

Le jury devait évaluer les projets en fonction des critères d'appréciation et de jugement des travaux définis par le règlement du concours. Il s'agissait notamment de :

- l'intégration du projet dans le contexte urbain
- la conception architecturale générale
- les relations fonctionnelles d'utilisation
- le concept énergétique
- l'accomplissement du programme et des fonctions
- le coût de construction et l'économie du projet

Le parti financier des projets n'était pas le moindre de ces critères. En effet, le Fonds Belval a défini l'enveloppe



financière maximale du projet. Cette enveloppe qui a été déterminée en référence aux coûts des derniers lycées construits au Grand-Duché s'élevait à 48'500'000.-€ pour la construction du Lycée et 6'600'000.-€ pour les aménagements du terrain réservé à la construction. Les concurrents devaient présenter une estimation budgétaire de leur projet, un budget qui les engage pour la suite.

Tous les projets étaient exposés. Les membres du jury ont fait plusieurs tours au cours desquels des débats animés ont permis de partager les opinions.

Après le dernier tour le jury a décerné le premier prix à l'unanimité des voix au projet de l'Atelier d'Architecture & de Design Jim Clemes S.A.

Le projet lauréat s'est distingué par la qualité architecturale et fonctionnelle. Il propose un bâtiment autour d'une cour intérieure dans un parc. La cour est le lieu public des récréations et des espaces communs de l'école. C'est grâce aux enlacements de sa géométrie que le grand bâtiment s'ouvre doucement vers l'intérieur en créant des espaces diversifiés évitant ainsi toute monotonie.

A l'étage inférieur, en sous-sol, la cour s'oriente vers l'extérieur où se trouvent les ateliers. La situation de ces ateliers est également le point de départ pour des changements de niveaux qui forment les passages ouverts vers le parc.

L'expression architecturale est marquée par l'addition des petits volumes et espaces qui font le caractère spécifique de l'ensemble du bâtiment.

Malgré l'importance du programme, l'architecte développe une architecture à l'échelle humaine, assez crédible.



La qualité du projet apparaît plus particulièrement dans la grande halle d'entrée et son organisation verticale, bien que l'organisation horizontale au niveau de l'entrée fasse défaut. Par contre le système relationnel qui se développe sur plusieurs niveaux entre les cours et les espaces intérieurs est d'autant plus convainquant.

Dans la version actuelle se posent toutefois de nombreux problèmes structurels - par exemple: la couverture de la salle des sports, les piliers dans les ateliers, etc. - qui résultent de la superposition des programmes fonctionnels

très diversifiés et de la différenciation des volumes du bâtiment.

La réalisation en étapes prévue s'avère complexe mais réalisable dans certaines parties.

Dans l'ensemble le projet représente une solution charmante adaptée au contexte urbain et qui promet le développement, grâce au dimensionnement des espaces, d'une atmosphère humaine.

La suite du projet

Le jury a fait son travail et a recommandé au Fonds Belval les projets qu'il a primés. Dans son rapport retraçant sa démarche et expliquant les critères suivant lesquels il a jugé les projets, le jury a formulé les remarques ou encore les réserves qu'il a jugés nécessaires.

Le Fonds Belval va engager une analyse contradictoire des projets primés avec leurs auteurs. Il s'agit dans ce travail de vérifier à fond les fonctionnalités des projets, la qualité technique des propositions et surtout les évaluations budgétaires des concurrents. Cette analyse sera effectuée avec les représentants du Ministère de l'Éducation nationale pour ce qui concerne les aspects fonctionnels et pédagogiques et avec les experts du pré-jury pour ce qui concerne les aspects financiers et techniques des projets.

Le but de cette analyse approfondie est de déterminer parmi les projets primés celui qui répondra le mieux aux exigences du maître de l'ouvrage et des futurs utilisateurs.

Le projet retenu sera, le cas échéant, adapté et si nécessaire réévalué pour servir de base à l'établissement de la loi qui autorisera le gouvernement à construire le Lycée technique Belval.

Pour chaque projet, et dans un souci de transparence parfaite, tous les projets qui sont réalisés par le Fonds Belval sont soumis à une procédure législative en vertu de l'article 99 de la Constitution.

Le Fonds Belval éditera au courant du mois de juillet un cahier spécial documentant le concours d'architecture du Lycée technique Belval dans son intégralité.

Le cahier concours du « Lycée technique Belval » peut être commandé au Fonds Belval. Le prix est fixé à 15.-€.

1^{er} PRIX

**Atelier d'Architecture & de Design Jim Clemes S.A.
Luxconsult S.A.
Jean Schmit Engineering sàrl
Hackl Hofman Freiraumplanung GmbH**

2^{ème} PRIX

**Marc Gubbini Architectes & Stephan Braunfels Architekten
Sailer Stephan und Partner GmbH
Felgenet Associés Engineering S.A.
HL Beratungs- und Beteiligungs- GmbH
Rainer Schmidt Landschaftsarchitekten**

3^{ème} PRIX

**Michel Petit Architecte, Kaell Architecte, Gambucci Architecte
TECNA S.A.
BLS Energieplan
LUTZOW 7 Landschaftsarchitektur und Gartenkunst**

Le jury a décerné des mentions pour des projets qui se sont distingués par leur originalité que ce soit pour le concept du parc ou pour le projet du lycée sans pouvoir prétendre à un prix.

MENTIONS

**Tatiana Fabeck architectes
S'Consult Ingénieurs-Conseils
S&E Consult S.A. Ingénieurs-Conseil
Karres en Brands Landschaftsarchitekten**

**Architecture & Aménagement S.A. Bertrand Schmit, Allmann
Sattler Wappner
Simon & Christiansen
Transsolar Energietechnik GmbH
Ingenieurbüro Rittgen
Realgrün Landschaftsarchitekten**



proclamation du résultat du concours

projet de Gubbini Architectes & Stephan Braunfels Architekten, 2^{ème} prix



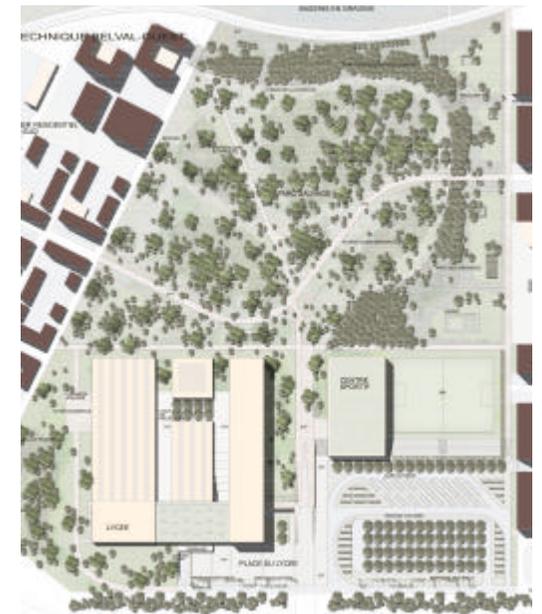
« Le projet du Lycée technique de Belval- Ouest se présente sous forme d'un anneau implanté au point d'intersection de deux axes importants du quartier d'habitation Belval-Sud et du Square Mile.

L'immeuble conçu en tant qu'anneau «flottant» au-dessus du sol naturel avec son ouverture en direction du parc engendre le chevauchement des éléments naturels du parc et des éléments bâtis du nouveau Lycée, à hauteur du rez-de-chaussée. Le même anneau garantit aussi de manière logique l'addition et la superposition des différentes fonctions du programme directeur du nouveau Lycée. Ainsi les fonctions des enseignements théoriques et pratiques, les infrastructures communautaires, sportives et administratives sont aménagées sur deux niveaux situés au-dessus du rez-de-chaussée et sur deux niveaux situés en contrebas du niveau de référence du Parc. Bien que ces deux niveaux soient «enterrés», l'éclairage naturel sera assuré. En effet, les pièces principales seront orientées vers une grande cour de récréation, accueillante et protégée à la fois. »

Michel Petit Architecte, Kaell Architecte, Gambucci Architecte, 3^{ème} prix

« Le parc est un espace aux multiples facettes issues de la diversité des données topographiques du site. Le lycée est comme une île au milieu d'une étendue végétale, structurée par les discrètes interventions du paysagiste. Si les espaces extérieurs du projet sont végétaux et ouverts sur le paysage, les espaces intérieurs sont minéraux et délimités par les éléments construits du lycée. La richesse paysagère du projet sera le résultat d'une métamorphose progressive d'espaces naturels existants qui s'étalent à des niveaux proposés par la topographie naturelle.

Le plateau paysager séparant le square mile du quartier résidentiel, fournit au lycée un contexte à l'identité clairement définie. Le parc fait fonction de tampon entre ces deux quartiers qui affirment leur caractère propre par leur échelle, leur fonction ou leur forme urbanistique. Les deux pôles, l'un paysager et l'autre construit constituent la toile de fond sur laquelle le projet se développe. L'opposition entre la nature changeante au gré des saisons et la création artificielle à la géométrie immuable donne au projet son atmosphère particulière. Comme l'accès à l'école se développe à partir du square mile, l'orthogonalité de celui-ci est reprise aussi bien pour les places extérieures que pour les volumes construits. L'ouverture des locaux d'enseignement par de larges baies vitrées, fait généreusement entrer le végétal dans la structure d'enseignement. »





« En terme de paysage, nous considérons que les éléments les plus impressionnants du site sont le « plateau sauvage », le parc à cheminées et le talus de verdure situé entre les deux. Notre concept se base sur les différences entre ces trois éléments (topographie, etc.) et consiste à renforcer pour chacun d'entre eux une expression et une identité propre.

Parallèlement, les espaces paysagers sont nettement différenciés des espaces occupés par les constructions. Ainsi, le lycée et le complexe sportif sont des objets concrets, posés sur les plateaux, formulés consciemment comme artifices en contraste avec le paysage enveloppant des alentours.

Le caractère concret et sans directions du lycée est renforcé par sa forme carrée, qui dessine une limite nette et clairement géométrique. Les constructions semblent avoir une hauteur maximale de 2 niveaux et sont d'une grande retenue, de clarté et de calme. Le complexe scolaire donne l'impression, similaire à un couvent, tel une pierre dans le paysage, qui, lorsqu'on y pénètre, se développe par une vie intérieure riche et complexe. »

projet de Tatiana Fabeck architectes, mention

« Le concept urbanistique met en réseau le paysage et la nature. Le concept même émane d'une confrontation avec l'identité du site de Belval et l'intégration d'un programme complexe dans celui-ci. Une très étroite collaboration architectes paysagistes a permis de développer un projet qui s'enracine dans les terres de Belval. Le lien entre Belval Ouest et le Square Mile se fait par un positionnement du bâtiment principal avec ses ateliers environnants, l'ensemble fonctionnant comme pivot, charnière du quartier ouest vers Square Mile. Un geste précis, minéral et radical basé en majeure partie sur un plan orthogonal et rationnel, entre en tension avec le côté sauvage du paysage.

L'implantation architecturale est réalisée par une découpe dans le sol, tel un canyon, qui sera la cour de récréation autour de laquelle la majeure partie de l'enseignement pratique est enseveli sous terre. Depuis ce canyon émerge un volume massif, un solitaire. Depuis le nord du parc, on aperçoit le rez-de-parc avec deux étages surplombants. Ce n'est qu'en s'approchant que le visiteur découvre un dénivellement rappelant un paysage de canyon et lui procurant ensemble avec le parc des cheminées, un parcours diversifié. Le canyon artificiel reprend une topographie existante sur place et accentue l'intérêt du paysage. Très compacte, l'assise du bâtiment dans l'échelle de ce grand parc se lira comme un pavillon dans son jardin, comme aux 'Giardini' de Venise. »



partenaire



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Jean Huberty,
professeur-attaché au Ministère

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle a dans ses attributions : l'éducation précoce, et préscolaire, l'enseignement primaire, secondaire et secondaire technique, l'éducation différenciée, la formation professionnelle continue et l'éducation des adultes.

Pour le Luxembourg, les résultats de l'enquête PISA 2003 se sont améliorés par rapport aux résultats de 2000. Toutefois les performances globales ne sont pas devenues bonnes pour autant. L'école luxembourgeoise doit mieux valoriser le potentiel des élèves. Voici quelques mesures préconisées par le Ministère.

UN LYCÉE DE PROXIMITÉ

Dans le but d'une meilleure répartition territoriale de l'enseignement secondaire et secondaire technique, le Ministère a établi un plan sectoriel « lycées ». Ce plan répartit le pays en 4 pôles d'enseignement - Nord, Sud, Est et Centre (subdivisé encore en Centre-Nord et Centre-Sud). Pour chaque région, il recherche la meilleure coordination entre les lycées existants et les nouveaux lycées. Le plan « lycées » vise à réduire les déplacements des élèves en offrant un lycée de proximité. En effet, chaque élève a une place garantie dans le lycée le plus proche de son domicile. Dans une première phase, trois nouveaux établissements d'enseignement secondaire ou secondaire technique seront réalisés, à Junglinster, Rédange-sur-Alttert et Belval-Ouest.

AUTONOMIE DES LYCÉES

Au niveau administratif, la « Loi du 25 juin 2004 portant sur l'organisation des lycées et lycées techniques » a pour objectif de doter les lycées et les lycées techniques de structures qui les rendent capables de fonctionner en communauté scolaire et de prendre en autonomie des initiatives pour améliorer la qualité de l'enseignement. La loi prévoit l'autonomie administrative, c.-à-d. chaque lycée sera doté d'un contingent de leçons et d'heures de travail qu'il pourra utiliser pour organiser l'enseignement, l'appui, les activités périscolaires, les projets, l'administration, etc. La loi prévoit également l'autonomie financière ainsi que l'autonomie pédagogique.

AIDE AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Pour pouvoir réagir à des situations spécifiques, le Ministère a initié des projets-pilote et créé des classes spéciales en mesure de mieux répondre aux besoins de ces élèves. Au niveau du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique un projet-pilote ayant pour objectif de transmettre aux élèves des savoirs et du savoir-faire qui leur sont indispensables pour aborder la vie en société, la vie et le travail en entreprise. Au niveau du cycle inférieur, un autre projet-pilote a démarré visant à réformer les programmes, à améliorer le suivi de l'élève, à faire une évaluation plus nuancée et à donner une orientation plus efficace en 9^e. Des classes spéciales ont été instaurées soutenant l'intégration d'élèves de langue étrangère dans le système scolaire ou dans la vie professionnelle. Un enseignement adapté en langues leur permettra de suivre une formation scolaire au Luxembourg. Des classes relais offrent la possibilité à des enfants en voie de marginalisation et de décrochage scolaire d'être pris en charge en fonction de leurs besoins et de leurs possibilités.

PROJETS

L'enseignement ne peut se résumer au programme scolaire tout court. Les élèves doivent être préparés à la vie dans la société et au marché de travail. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle s'engage dans plusieurs programmes de coopération européens SOCRATES (Erasmus, Comenius, Lingua, Eurydice, etc.), LEONARDO DA VINCI II et soutient des projets pédagogiques internationaux.

Le Ministère assure la coordination de projets d'innovation dans les différents domaines pédagogiques y compris celui de l'intégration des technologies de l'information et de la communication via son Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogique et technologique (SCRIPT).

le skip

une construction qui ne passe pas inaperçue

Depuis le mois de mars, les automobilistes passant par le rond-point « Raemerich » ont pu observer la genèse du skip. Le 18 juin le pavillon d'information du Fonds Belval est inauguré à l'occasion de la proclamation du résultat du concours pour le nouveau Lycée technique Belval. Du 20 juin au 8 juillet, le bâtiment insolite est pour la première fois ouvert au public avec l'exposition des projets pour le nouvel établissement scolaire.

D'abord, c'est quoi, un «skip»? Pour certains le nom rappelle une lessive, pour d'autres c'est un nom de fantaisie, un peu cool, mais sans signification. Le pavillon destiné à informer le public sur la Cité des Sciences en voie de réalisation à Belval ne porte toutefois pas un nom gratuit.

Bien au contraire. Le nom du pavillon a un lien direct avec les vestiges industriels sur le site. Il fait référence à un des équipements les plus importants des hauts fourneaux, à savoir le chariot transportant le minerai par le monte-charge incliné vers le gueulard du haut fourneau. Le skip est donc l'engin qui sert à alimenter le fourneau. Puis on peut aussi y reconnaître un sens plus allégorique, le skip-pavillon est alors un symbole du dynamisme et du renouveau de la friche industrielle.

Le skip est donc destiné à accueillir des manifestations avec le but de tenir le public au courant des projets de construction de l'Etat dans le cadre de la réalisation de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation à Belval. A partir de la rentrée en automne, le Fonds Belval organisera régulièrement des expositions, des visites de chantier, des cycles de conférences, ou encore des rencontres, tables-ronde dans le skip. Le pavillon attire l'attention sur le site de Belval en pleine évolution et donne aux visiteurs l'occasion de poursuivre de près la mutation du site industriel vers une ville du futur. Dans ce contexte, le skip pourra aussi être mis à disposition des administrations communales ou étatiques et à des associations dans le cadre de projets liés au développement régional.

Et puis, le skip est aussi un premier pied-à-terre du Centre National de la Culture Industrielle qui s'implantera sur la Terrasse des Hauts Fourneaux d'ici quelques années. Dans l'attente des espaces définitifs, les locaux du pavillon jaune accueilleront les projets du nouveau Centre Culturel.

Le skip est ouvert à tous les intéressés et se veut être une plateforme permanente du plus grand projet de développement urbain en territoire luxembourgeois actuellement.

L'architecture du skip – une vague dans le paysage

Le profil du pavillon skip ondule dans le paysage du 'Minett' comme un logo indélébile. Le bâtiment est visible de loin et assume clairement sa fonction de signal. Près du rond-point Raemerich, il ne passera pas inaperçu.

En tout, le skip a un volume construit de 3.250 m³ et une surface d'exposition de 400 m². Préfabriqué en usine, le pavillon a été réalisé à l'aide d'une ossature en acier, posée sur 3 semelles filantes en béton armé. Cette ossature s'organise en 16 tranches démontables qui sont assemblées les unes aux autres pour constituer le bâtiment.

La couverture extérieure est réalisée entièrement en tôles d'aluminium profilées et laquées jaune. L'habillage intérieur des parois a été réalisé avec une tôle d'aluminium ondulée perforée.

Polaris – un lauréat méritant

Le skip a été dessiné par Polaris architects, un jeune bureau d'études et de projets en architecture sorti lauréat du concours organisé par le Fonds Belval au mois de juin 2003. Le projet de Polaris s'est distingué des autres projets par son évidence et sa simplicité tout en transportant une image forte facilement mémorable.

Polaris architects a été fondé en 2001 à Rotterdam comme un collectif de jeunes architectes indépendants belges et luxembourgeois (Carole Schmit, François Thiry, Geneviève Van Ranst et Bertrand Vanturenhout). En 2005, le bureau est devenu une sàrl de droit luxembourgeois. Polaris travaille au Luxembourg, en Belgique et en France.

Reportage du chantier

Tous les travaux ont été adjugés par soumission publique dans le cadre d'une procédure d'adjudication qui obéit aux dispositions de la loi relative aux marchés publics de travaux et de fournitures. Suite à un appel d'offre les travaux ont été adjugés à une société spécialisée dans le domaine de la construction en bois. Le Fonds Belval a obtenu l'autorisation de construire de la commune d'Esch-sur-Alzette le 17 décembre 2004.

Le skip a su impressionner les passants non seulement par sa forme originale mais aussi par sa vitesse de construction. Les travaux de terrassement ont commencé début février 2005. A cause de chutes de neige, les travaux de construction ont dû être arrêtés pendant deux semaines au mois février. Fin mars 2005 les portiques métalliques aux extrémités du bâtiment ont été montés sur les fondations. Du 7 au 13 avril 2005 la structure préfabriquée en bois a fait apparaître la forme ondulée du skip. Mais ce n'est que la pose du bardage de couleur jaune qui fige son image définitive.

Les dernières entreprises ont quitté le chantier début juin. Les maquettes du futur lycée ont investi les lieux de suite.





Ouverture

Le skip a ouvert ses portes le 18 juin à l'occasion de la proclamation du résultat du concours d'architecture pour le nouveau Lycée technique Belval.

Le Fonds Belval organisera régulièrement des expositions, conférences et autres manifestations pour informer sur l'état d'avancement des projets à Belval.

Maitrise d'œuvre :

Architectes : **Polaris Architects (Carole Schmit, François Thiry, Bertrand Vanturenhout)**

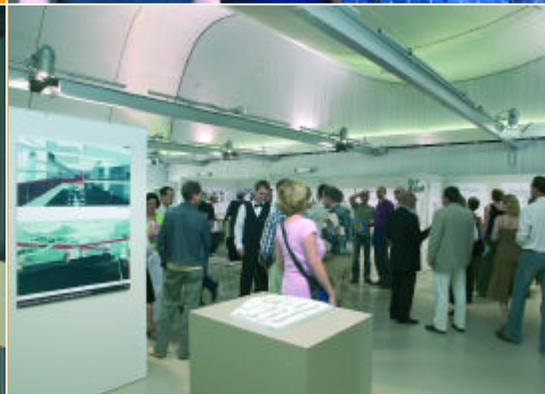
Ingénieurs en stabilité :

Daedalus Engineering (Henri Colbach)

Ingénieurs en techniques spéciales :

BETIC Ingénieurs-conseils (Gilles Christnach)

Polaris Architects



A lire les statistiques on pourrait croire que tous les efforts et tous les investissements qui sont faits dans l'intérêt de la sécurité sur les chantiers sont inefficaces. On constate en effet que le nombre des accidents est en accroissement bien que faible mais permanent.

Le tableau statistique de l'association d'Assurance contre les Accidents fait état que dans le régime de la section industrielle 22.216 accidents ont été répertoriés en 1960, alors qu'en 2002 il y en eut 26.856. Soit une progression de presque 20 %. Une progression très faible en fait.

En extrapolant sur le seul secteur de la construction on peut conclure à une situation similaire dans la mesure où ce secteur est celui qui génère le plus d'accidents.

Mais ces chiffres sont des valeurs absolues qui ne tiennent pas compte de l'évolution de l'activité du secteur. Or, le développement de l'activité dans le secteur de la construction a été fulgurant. Ainsi en 1985 la valeur de production était de 561'000'000.-€ alors qu'en 2002 elle a augmenté à 2'611'000'000.-€ soit une progression de quelque 465%.

Il en est de même du nombre de personnes occupées dans la construction. Si en 1985, 14.200 personnes travaillaient dans le seul secteur de la construction, en 2002 ce nombre a dépassé les 27.600, presque le double.

Or, il est évident qu'il y a une relation entre le nombre des accidents et le nombre des personnes occupées dans le secteur. On constate donc qu'en valeur relative les accidents ont diminué de près de la moitié. Les efforts investis sont donc payants.

Le coordinateur de la sécurité est un des principaux acteurs de la stratégie sécuritaire mise en place par les lois et règlements.

Après des débuts difficiles en raison de l'absence d'ex-

Au-delà des drames humains qu'ils impliquent, les accidents du travail ont un impact important sur les coûts sociaux et la productivité du secteur industriel notamment sur le secteur de la construction qui est l'un de ceux qui représente le plus de dangers et totalise le plus d'accidents. Non pas que ce secteur soit moins préoccupé de la sécurité, bien au contraire. Mais il est un fait indéniable que les risques sont plus nombreux en raison de la nature même du travail.

Mais qu'en est-il de l'évolution réelle de la situation dans le domaine de la sécurité au travail? Assistons-nous à une progression, un statu-quo ou encore à une régression évidente du nombre d'accidents?

A première vue la réponse ne semble pas évidente.

Les accidents du travail en progression permanente



périences en la matière, la profession du coordinateur de sécurité a trouvé ses marques. Des formations sont offertes, leur mission s'est précisée, des procédures praticables ont été mises en place.

D'aucuns pourraient prétendre que la multiplication des

contrôles à faire, l'augmentation du nombre de règlements et surtout les dispositions toujours plus sévères des mesures de sécurité n'ont pour seul effet que de renchérir le coût des constructions.

S'il est évident que la sécurité a nécessairement un

impact sur l'évolution des coûts, il est indéniablement vrai que l'impact économique de ces mesures soit positif. Chaque accident implique un coût qui est finalement porté par la collectivité.

Mais au-delà du coût peut-on évaluer la vie humaine?

la sécurité sur les chantiers

Dans le monde du travail, la sécurité a longtemps été négligée. Jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle on n'en avait cure. Mais peu à peu et surtout sous la pression des syndicats et des organisations sociales, la sécurité des ouvriers a pris une place toujours croissante.

C'est surtout dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle que la culture de la sécurité s'est propagée dans l'industrie et l'entreprise. Des normes et règlements ont été élaborés, des lois spécifiques ont été votées.

Mais les accidents de travail restaient nombreux et les coûts économiques et sociaux qu'ils généraient étaient importants, sans parler des drames humains qu'ils impliquaient.

A la fin des années 1980 la Commission Européenne s'est saisie du dossier et a élaboré une directive cadre qui visait la mise en oeuvre de mesures pour améliorer la sécurité et la santé des travailleurs au travail. Le 12 juin 1989 le Conseil Européen a approuvé cette directive qui a été transposée dans le droit luxembourgeois par la loi du 8 juin 1994 concernant la sécurité et la santé au travail. Cette base légale fixe les règles de sécurité qui sont à appliquer dans le monde du travail et surtout sur les chantiers de construction.

Les risques au travail doivent être connus

Le travail, quel qu'il soit, engendre toujours un risque. Les chantiers de construction sont probablement les lieux de travail les plus dangereux qui existent. Les risques sont multiples, souvent sournois et invisibles. Le danger guette partout.

Pour assurer la sécurité des travailleurs il faut gérer ces risques, car on ne peut pas les éliminer tous.

Le plus important dans cette démarche est la prise de conscience des ouvriers que leur travail présente de multiples dangers. Cette prise de conscience est essentielle à la prévention des accidents. Il est donc indispensable que les ouvriers soient bien informés sur tous les dangers auxquels ils sont exposés respectivement auxquels ils s'exposent volontairement ou involontairement.

Des efforts importants sont faits au sein des entreprises mêmes. Les formations sont fréquentes et pour la plupart bien organisées.

Mais il ne suffit pas d'informer les travailleurs ni de les former, il faut également les motiver à prendre le problème au sérieux. Il faut les encadrer et veiller, par des contrôles réguliers et inopinés, à l'application de toutes les mesures de sécurité qui sont nécessaires.

Car il faut savoir que l'habitude banalise le danger. "Mais il n'est jamais rien arrivé" "On a toujours fait comme ça".

La construction est probablement l'univers le plus dur, le plus ingrat, le plus éreintant et dangereux qui soit à l'heure actuelle.

Les hommes, car c'est encore un monde presque exclusivement masculin, travaillent dans des conditions très difficiles, par tout temps. Ils sont en permanence exposés à des dangers multiples, souvent sournois, parfois mortels.

L'accident menace. Un moment d'inattention, un instant d'égarement et c'est la chute fatale, de trois, cinq, dix mètres de hauteur ; un câble sous tension... l'électrocution ; la scie glisse sur le madrier ... le doigt, la main coupée ; les secours, l'ambulance, pour les moins chanceux, la fin.

Par an on compte plus de 28.000 accidents du travail au Grand-Duché de Luxembourg. Un accident mortel par semaine. Autant de drames familiaux.



Une réflexion que l'on entend souvent sur chantier. Jusqu'au jour où. Et ce sera trop tard. L'accident, la catastrophe.

La conscience du danger doit être présente en permanence dans l'esprit de tout un chacun. Cette conscience doit générer les réflexes vitaux, les mécanismes de défense contre tout danger potentiel.

La gestion des mesures de sécurité

Les risques sont multiples et appellent de nombreuses mesures de sécurité. Les dangers sont d'autant plus nombreux que l'activité sur le chantier est intense.

Il n'est pas rare que plusieurs dizaines voire des centaines d'ouvriers travaillent sur un même chantier. Plusieurs entreprises peuvent être engagées en même temps. Bien entendu les travaux et les interventions des différents corps de métiers sont coordonnés dans le contexte global du chantier par la direction des travaux.

Cette coordination est nécessaire pour garantir le bon enchaînement des activités. Mais chaque entreprise doit organiser ses propres travaux. Elle doit assurer sa propre organisation, sa logistique, son approvisionnement, la surveillance de ses travaux et prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de ses ouvriers. La mise en oeuvre des mesures de sécurité relève de la seule responsabilité de l'entreprise.

Chacun pour soi et

Ceci peut générer d'importants conflits opérationnels. En effet, les précautions des uns peuvent gêner les autres et les mesures de sécurité générales ne relèvent de la compétence de personne. Plus grave encore les travaux des uns peuvent entraîner des risques pour les autres.

Il faut donc coordonner non seulement les activités des entreprises, mais, également toute la logistique du chantier et surtout les mesures de sécurité sans pour autant décharger les entreprises de leurs responsabilités.

Le coordinateur de sécurité

La Commission Européenne s'est saisie du problème et a développé le concept du coordinateur de sécurité et d'hygiène, les deux aspects étant intimement liés.

Une rapide analyse du problème a fait apparaître que même si chaque entreprise prenait toutes les mesures de sécurité qui lui incombent, ce qui d'ailleurs est loin d'être le cas sur tous les chantiers, resterait à assurer la sécurité dans les domaines relevant de la compétence de personne, mais où tout le monde est concerné malgré tout. C'est le problème classique de toute vie ou activité communautaire dans quelque domaine que ce soit.

Il fallait donc charger quelqu'un de cette mission. L'idée du coordinateur de sécurité était née, car il s'agit bien de la coordination des mesures à prendre et surtout de veiller à leur mise en oeuvre.

Le coordinateur de sécurité est un nouveau métier, un métier qui trouve sa racine dans la Directive européenne du 12 juin 1989.

C'est un homme du métier surtout un praticien qui connaît pertinemment la vie du chantier, qui connaît ses dangers et sait comment y remédier. Il doit suivre une formation particulière axée surtout sur l'étude des réglementations existantes et l'étude d'analyse de risques.

Le coordinateur de sécurité doit être désigné dès le départ du projet, car il a en charge d'établir le dossier du plan général de sécurité qui prédefinit le cadre général de sécurité dans lequel les entreprises devront évoluer. Pour cela il faut détecter les sources de dangers potentiels générés par la spécificité du projet et les technologies utilisées.

Ensuite le coordinateur doit analyser les plans particuliers de sécurité élaborés par les entreprises, coordonner toutes les mesures et interventions et procéder à des contrôles sur le site.

Finalement il doit établir un rapport final qui préconise par ailleurs les mesures de sécurité à mettre en oeuvre pour les travaux d'entretien et de maintenance de l'ouvrage en exploitation.

Et le maître de l'ouvrage

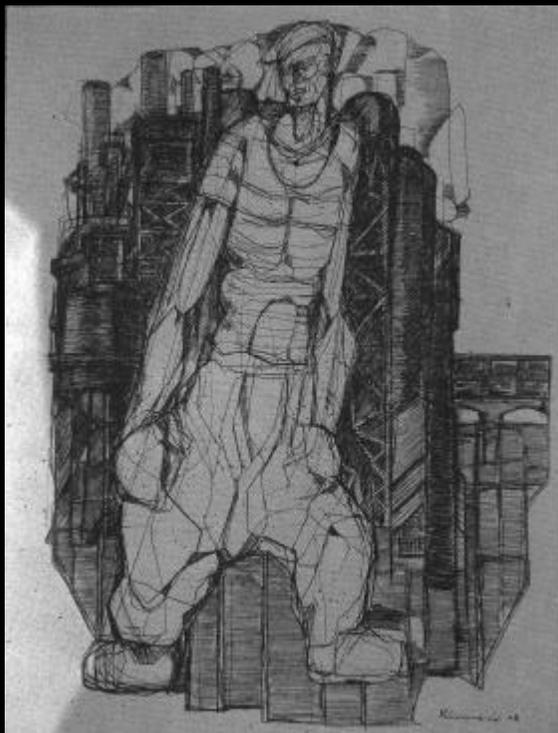
Le maître de l'ouvrage pour sa part a l'obligation légale de charger un professionnel de la mission de coordination des mesures de sécurité.

Il doit tout mettre en oeuvre que celui-ci puisse exécuter sa mission conformément aux prescriptions de la loi du 8 juin 1994. Il ne peut s'opposer à la mise en oeuvre des mesures de sécurité réglementaires même au cas où ceci implique des frais supplémentaires, directs ou indirects, à prendre en charge par lui.

Les cahiers des charges des entreprises doivent prévoir toutes les dispositions nécessaires à la sécurité des ouvriers qui viendront travailler sur son chantier.

Mais le bilan définitif de l'efficacité du coordinateur de sécurité reste à faire. Il faudra évaluer sur un long terme le résultat sur des bases statistiques, comparer les chiffres des accidents avant l'institution du coordinateur et après. Pour cela il faudra une étude approfondie du sujet.

La sécurité doit rester une préoccupation prioritaire. La vie n'a pas de prix.



dessin d'ouvrier d'usine - collection de la Ville d'Esch-sur-Alzette

FRANTZ KINNEN L'ARTISTE RESSUSCITE DE DUDELANGE

En 2005, la Ville de Dudelange fête le 100^e anniversaire de l'artiste Frantz Kinnen en organisant plusieurs manifestations autour de son œuvre : une promenade thématique, une grande exposition rétrospective avec édition d'un catalogue ainsi qu'un cycle de conférences. Frantz Kinnen était un artiste polyvalent - peintre, graveur, dessinateur, sculpteur et créateur de vitraux. Pourtant son œuvre n'a jusqu'à présent pas été reconnue à sa juste valeur. Après avoir fait découvrir au public d'autres artistes de la cité du fer, tels que Dominique Lang et Marc-Henri Reckinger, Dudelange rend aujourd'hui hommage à celui qu'on décrit comme un « caractère indépendant ».

Né en 1905 à Dudelange, Frantz Kinnen a grandi dans un environnement empreint de la sidérurgie. Voilà pourquoi il n'est pas étonnant qu'il consacra une grande partie de son œuvre au bassin minier et au travail dans les usines sidérurgiques. Des compositions graphiques à l'encre de chine tels « L'ouvrier » (1948), « L'usine » (1956), « Le travail » (1960), témoignent de son intérêt pour le milieu dans lequel il vécut.

Mais, Frantz Kinnen ne reproduisait pas simplement ce qu'il voyait, il développa un style très particulier dont la ligne était l'élément de base. « Le dessin était pour lui un exercice permanent et son talent à faire naître des ensembles de formes complexes de ce qui en apparence ne semble être qu'un seul trait, une seule ligne continue, fait que l'on puisse parler d'un « style Kinnen ». (Christian Mosar, commissaire de l'exposition).

Kinnen était un des premiers peintres luxembourgeois à travailler dans l'abstraction pure et membre d'un groupe avantgardiste les « Iconomaques » dont faisaient partie e.a. Emile Kirscht, Michel Stoffel et Lucien Wercollier. Le groupe les « Iconomaques », littéralement « adversaires de l'image », fut créé en 1954 pour défendre et promouvoir une nouvelle ère de la peinture. Toutefois, même après s'être lancé dans l'abstraction, Frantz Kinnen n'abandonna jamais complètement la figuration, les deux manières se maintenaient l'équilibre tout au long de sa vie.

Une recherche approfondie sur l'œuvre de Frantz Kinnen faisait défaut jusqu'à présent. Bien qu'il fût le seul artiste luxembourgeois à recevoir trois fois le prix Adolphe (1947, 1950 et 1956), éminent prix artistique national, aucune publication monographique et très peu d'articles ont paru sur la vie et l'œuvre de Frantz Kinnen. A travers plusieurs manifestations, la Ville de Dudelange rend hommage à cet artiste mort en 1979 comptant parmi les plus importants de sa génération au Luxembourg.

Une promenade

Le 23 mars 2005 fut inauguré l'itinéraire Frantz Kinnen, une promenade à travers la ville de Dudelange à la découverte des monuments et interventions de l'artiste, en passant par une sculpture en métal peinte sur le square, rue Jean Jaurès, le bas-relief en grès dans le parc Lé'h, la mosaïque au sol dans le hall d'entrée du Centre sportif René Hartmann, les vitraux de

l'église paroissiale et de la chapelle St-Eloi, du bâtiment des Postes, du Centre paroissial, de l'école Italie, la sculpture monumentale en acier peint de l'Ecole Wolkeschdall et la sculpture en béton de l'école préscolaire du même nom.

Une grande exposition rétrospective

L'exposition organisée en honneur du 100^e anniversaire de Frantz Kinnen est la première rétrospective de ses œuvres et se répartit sur quatre sites : les deux galeries municipales - Galerie Dominique Lang et Nei Liicht, la Galerie d'Art Armand Gaasch et le Centre de Documentation sur les Migrations Humaines dans la gare usines. L'exposition a été organisée en collaboration avec la famille de Frantz Kinnen à qui appartient une grande partie des œuvres.

Exposition du 8 juillet au 8 septembre 2005

Ouvert du mercredi au dimanche de 15.00 au 19.00 heures

Galerie Dominique Lang
Gare Dudelange-Ville

Galerie Nei Liicht
25, rue Dominique Lang

Galerie d'Art Armand Gaasch
5, rue du Commerce

Centre de Documentation sur les Migrations Humaines
Gare Dudelange-Usines

www.galeries-dudelange.lu
danielle.igniti@dudelange.lu



bas relief en grès, 1963 - parc Le'h



vitrail polychrome, 1965 - école Wolkeschdall

Notice Biographique Frantz Kinnen 1905-1979

Né à Dudelange le 4 février 1905 et décédé à Luxembourg le 21 août 1979.

Ecole primaire à Dudelange.

Etudes à l'Ecole d'Artisans de Luxembourg.

Etudes d'arts graphiques à Paris et Berlin.

Stages à Paris (gravure) et à Luxembourg (arts décoratifs).

1925 Premier Prix d'un concours d'art graphique (Luxemburger Zeitung).

De 1947 à 1957, secrétaire général du Cercle Artistique de Luxembourg.

Participation aux salons du CAL avec les toiles, gravures et sculptures en métal.

Trois fois lauréat du Prix Grand-Duc Adolphe (en 1947, 1950 et 1956).

Initiateur du « Prix de la Jeune Peinture ».

L'un des premiers promoteurs des métiers d'art luxembourgeois en collaboration avec la Chambre des Métiers.

Membre « Les Iconomaques », Luxembourg, et du groupement des artistes « Ardennes-Eifel », Prüm.

A réalisé des mosaïques et sculptures dans différentes localités et des vitraux destinés e.a. à Notre-Dame des Dunes de Coxyde, aux synagogues de Luxembourg et d'Esch-sur-Alzette.

Nombreuses illustrations de livres : Tony Jungblut, Das Henkerbuch, Luxembourg 1953 ; J.-P. Erpelding, Luxembourg, Tausend Jahre, Luxembourg 1963 (en collaboration également avec Roger Bertemes, Félix Mersch, Jang Thill) ; Michel Rodange, Renert a Biller, Luxembourg 1972.

Expositions particulières à Luxembourg.

Participation à des expositions de groupe à Lugano, Tokyo, New York, Paris, Bruxelles, Bruges, Ostende, Cologne, Strasbourg, Genève, Saõ Paulo, Tunis, Ljubljana, Montréal, Marseille, Liège, Utrecht et Londres.

Médaille d'argent à l'Exposition universelle, Bruxelles 1958.

Œuvres au Musée d'Histoire et d'Art de Luxembourg et au Musée de Mayence.

Œuvres dans les collections des villes d'Esch-sur-Alzette, de Dudelange et de Luxembourg.



Le Centre de Documentation sur les Migrations Humaines

un partenaire pour le Centre National de la Culture Industrielle

Installé dans la Gare-Usines de Dudelange (1897), qui continue à accueillir des voyageurs (ligne Bettembourg/Dudelange-Usines), le Centre de Documentation sur les Migrations Humaines se trouve dans un lieu symbolique par excellence : un lieu d'arrivées et de départs, un lieu de passage.

Le Centre de Documentation soutient la recherche sur l'histoire des migrations, émigration aussi bien qu'immigration dans l'espace luxembourgeois. Le Grand-Duché a un passé migratoire particulièrement riche, depuis des siècles il compte parmi ses résidents des communautés immigrées importantes et finalement il se trouve dans un contexte transfrontalier stimulant : dans des tracés frontaliers longtemps disputés, quatre Etats, la Belgique, l'Allemagne, la France et le Luxembourg cohabitent avec leur histoire, leur identité, leur réalité particulières.

Le Centre de Documentation sur les Migrations Humaines poursuit ses objectifs

- En constituant des archives de la migration (photos, interviews, bases de données)
- En mettant à la disposition des chercheurs et du public une bibliothèque spécialisée
- En organisant des conférences, colloques, rencontres
- En présentant des expositions
- En éditant des études et documents divers
- En participant aux travaux de réseaux d'institutions poursuivant des objectifs similaires
- En organisant des visites guidées

La Gare-Usines sert également de pied à terre au projet de rénovation urbaine « Renaissance de la Petite Italie ». Le quartier Petite Italie correspond à un patrimoine social typique du Bassin

Minier luxembourgeois. Il est mis en valeur dans le cadre d'un « musée sans murs ». Cette activité est accompagnée depuis dix ans avec le concours du département d'architecture de la Miami University/Oxford (Ohio), sous la direction du professeur John Reynolds.

Le Centre de Documentation sur les Migrations est membre de l'« Association of European Migration Institutions » (AEMI) qui réunit 35 musées et bibliothèques spécialisées dans l'étude des migrations et contribue à ce titre à la mise en place d'un « itinéraire européen du patrimoine migratoire ». Cet itinéraire est destiné à faire découvrir au public des lieux représentatifs à travers l'Europe de l'histoire des migrations humaines.

Le projet global du Centre de Documentation ne se résume donc pas exclusivement à une approche « Bassin Minier », ses activités pouvant s'étendre à d'autres espaces et remonter à des époques historiques antérieures

Rares sont les Luxembourgeois qui ne comptent pas dans leur famille une grand-mère ou une arrière-grand-mère ayant servi temporairement comme femme de ménage dans une métropole à l'étranger, soit Bruxelles ou Paris, pour ne citer que les plus rayonnantes. Puis il y a ceux qui sont partis définitivement, vers l'Amérique, le plus souvent.

L'industrialisation a freiné ce mouvement, le Luxembourg est devenu un pays de forte immigration. Puis il y a eu les guerres, les réfugiés, les évacuations. Aujourd'hui comme dans le passé, les mouvements migratoires d'individus et de collectivités naissent de motivations très différentes. Ces phénomènes de société extrêmement intéressants font l'objet d'études et de présentations au Centre de Documentation sur les Migrations à Dudelange.



de Documentation accueille une partie de la rétrospective consacrée à l'artiste dudelangeois Frantz Kinnen.

2007 - Dudelange Cité des Migrations

Le thème officiellement sélectionné pour « Luxembourg 2007, Capitale Européenne de la Culture », portant précisément sur les migrations, le Centre de Documentation est porteur avec les services culturels de la Ville de Dudelange et le Centre national de l'Audiovisuel (CNA) d'un projet faisant de la ville de Dudelange la « Cité des Migrations ». Dans ce cadre le Centre de Documentation réalisera avec le Cercle de liaison des Associations d'étrangers (CLAE) une grande exposition présentant l'histoire de la migration (émigration, immigration) depuis le XVIIIe siècle au Luxembourg et dans la Grande-région à travers les portraits de migrants individuels.

Centre de Documentation sur les Migrations Humaines (CDMH)
Gare-Usines
L-3481 Dudelange
Tél : 516985-1
Fax : 516985-5
migcendo@pt.lu
www.migrations.lu

res à l'industrialisation. Les maçons tyroliens à qui les grands maîtres d'ouvrage ont fait appel pendant le règne autrichien en sont un exemple parlant puisqu'ils ont laissé des traces bien visibles dans le paysage architectural luxembourgeois.

Le Centre de Documentation sur les Migrations est encadré par un Conseil Scientifique regroupant des experts d'institutions universitaires étrangères avec lesquels il coopère dans le cadre de la réalisation de ses études et projets.

Exposition en cours

En coopération avec les services culturels de la ville de Dudelange, le Centre



Rockhal

PREMIER TEST GRANDEUR NATURE



Ils sont venus du Luxembourg, de la France, de la Belgique et même de l'Allemagne, pour célébrer l'événement : le premier concert dans la Rockhal, cette salle si ardemment attendue. Elle a fait ses preuves, tout a fonctionné à merveille.

La Rockhal a ouvert ses portes au public pour la première fois à 15h30, le dimanche 19 juin. Les performances s'achevaient vers minuit. Le spectacle était organisé en collaboration avec CFL et TICE pour l'organisation du transport public.

Devant un public enthousiaste se sont produits les groupes John Mc Asskill, Couchgrass, Metro, Fluyd, Mell, Girls in Hawaii ainsi que Sylvia Camarda avec son spectacle de danse « Absolutely Fabulous ».



L'ambiance était chaude. Mais, bien qu'environ deux mille curieux étaient venus pour voir la Rockhal, le public n'était pas aussi nombreux que les organisateurs l'auraient souhaité, cela, il faut l'avouer. Sous un ciel presque tropical avec 30 ° de température extérieure, d'aucuns préféreraient la baignade au lac ou les grillades dans le jardin à la fête de la musique. Tout de même, c'était un succès. Quelque 300 intervenants ont contribué à assurer le meilleur déroulement des manifestations : musiciens, techniciens, pompiers, ambulanciers, policiers et agents de sécurité. Ceux qui étaient venus ont pu se convaincre de l'organisation excellente jusque dans le détail.

Quant au maître d'ouvrage, toutes ses attentions étaient fixées sur le bâtiment. Pendant les dernières semaines avant la première ouverture des salles, le « contre-la-montre » faisait tourbillonner ouvriers et coordinateurs de chantier. Mais, ce qui compte, c'est que le bâtiment a remporté avec succès les premières épreuves, il a su convaincre le public. Sur le parvis s'est créé tout de suite une ambiance chaleureuse à l'ombre du bâtiment flambant neuf avec son avant-corps rouge-signal. A l'intérieur, le grand hall d'entrée et la salle dimensionnée pour quelques milliers de spectateurs ont su impressionner les visiteurs. La presse a chanté les louanges de la nouvelle infrastructure. Avec ce potentiel, le nouvel établissement de musiques amplifiées a un avenir prometteur devant lui.

Reste le problème de l'accessibilité. Bien que l'organisation du transport public – trains et navettes de bus – était impeccable, le parking prévu à proximité de la Rockhal manquait. Jusqu'à l'ouverture officielle de la salle de musique en septembre il faudra remédier à ce problème. Le Fonds Belval s'investira à trouver une solution le plus vite possible. Puis, dans le temps qui reste jusqu'au 23 septembre, il faut terminer tous les travaux qui sont restés inachevés, notamment au niveau du centre de ressources avec les studios de répétition et le centre d'information, ainsi que certains détails qui n'étaient pas indispensables pour le fonctionnement de l'établissement lors des concerts du 19 juin.

La Rockhal est la première structure ouverte au public qui fonctionnera sur la friche de Belval. Elle joue donc le rôle de pionnier et a donné le signal de départ d'une nouvelle vie pour le site. Olivier Toth, jeune directeur du centre de musiques amplifiées, se réjouit du premier succès du bâtiment et travaille maintenant avec acharnement sur le programme de la rentrée.



Olivier Toth, nouveau directeur de la Rockhal

Depuis le début du mois de mai, la Rockhal a un nouveau directeur. Avocat à la cour de profession, Olivier Toth est connu dans la scène musicale pour sa participation active dans le groupe « Low Density Corporation ». En tant que membre du conseil d'administration de l'établissement public Rockhal, Toth a suivi le projet depuis les débuts et a bien voulu accepter le challenge de faire tourner les nouvelles salles. Roger Hamen, pour sa part, a maintenant dans ses attributions la responsabilité pour le Centre de Ressources où il aura largement l'occasion de transmettre ses expériences et son savoir aux jeunes en voie de professionnalisation musicale.



Les groupes

4 John McAsskill (formation luxembourgeoise 2001)

Line-up:
Natalie Pickar - vocals
Michel Flammand - guitar, bass
Yves Stephany - bass, guitar
Steve Moecher - drums
Style: Rock mêlé d'influence garage, stoner, punk, grunge.

4 Couchgrass (formation luxembourgeoise 2001)

Line-up:
Claire Bathelemy - guitar
Claude Dernoeden - bass
Dirk Kellen - drums
Amandine Klee - vocals, guitar
Vicky Stoll - guitar
Style: Rock indie/alternative avec des influences grunge et stoner.

4 Metro (formation luxembourgeoise 2004)

Line-up:
Christian Clement - guitar, piano, vocals
David André - bass
Mike Tock - drums
Olivier Treinen - vocals, guitar
Style:
Post-Rock, indie-pop

4 Flyud (formation luxembourgeoise 1994)

Line-up:
Jeff 'Jester' Seyler - vocals
Carole 'Empress' Dondlinger - vocals
Pierre 'Animal' Fuchs - drums
Michel 'Gate' Weiler - guitar
Pascal 'Bru' Dechmann - bass
Style: Rap 'N Roll

4 Sylvia Camarda (chorégraphe/danseuse -
fondatrice Missdeluxe dance company 2004)
Spectacle: « Absolutely Fabulous »

Trois adultes se retrouvent... dans un café, à l'extérieur d'un café
ou sur une plage? Ils n'ont rien en commun. Ils ne se connais-
sent pas. Jusqu'à ce moment où un ballon passe, où une télévi-
sion diffuse un match de football, où l'on entend l'hymne d'une
coupe d'Europe ou du Monde... Et ce petit rien, quel qu'il soit, va
les unir et les amener à partager des moments, du vécu, ensemble...

4 MeLL (formation française 2003)

Line-up:
vocals, guitar, bass, trumpet, bugle, trombone, drums
Style: Rock jazzie.

4 Girls in Hawaii (formation belge 2000)

Line-up:
Antoine Wielemans - vocals
Brice Vancauwenberghe - guitar, piano
Christophe Léonard - guitar, piano
Daniel Hofferman - bass
Denis Wielemans - drums
Lio Vancauwenberghe - guitar, vocals
Style: Pop/Rock
Parfois comparé à dEUS, à Granddaddy ou à Travis, Girls In
Hawaii joue une musique primesautière, ensoleillée et pleine de
fraîcheur, où le doux amer côtoie le plus gai. Girls In Hawaii est
un groupe qui sait se créer des univers différents au sein d'un
même style musical.



Rockbuch RB94>04

Lors des premiers concerts sur le site de Belval a été éditée une nouvelle publication s'adressant à tous les adeptes du Rock. Le Rockbuch RB94>04 analyse tout le secteur de la musique au Luxembourg : les organisateurs de concert, les grands festivals des dix dernières années, le concours *Emergenza*,



les histoires de gros sous, les textes, les publics, les influences, la démocratisation des moyens de production et ses dangers, les clips vidéo, la transdisciplinarité, les fanzines, les flyers, les rapports à la politique et aux médias, etc.

Dans la deuxième partie du livre, Christophe «Unki» Unkelhüsser nous livre des informations utiles sur plus de 500 artistes et formations, leur style, leur discographie, leur line-up et leurs plus grands succès - un véritable travail de fourmi. Le lexique d'une centaine de pages livre en outre les références des samplers les plus importants publiés depuis 1994, ainsi que des labels existants.

Les auteurs : Daniel Balthasar, Romuald Collard, Karin Faber, Véronique Faber, Josée Hansen, Romain Hilgert, Jitz Jeitz, Germain Kerschen, Sascha Lang, Fern Laures, Dany Lucas, Dan Luciani, Vassilissa Lyoubovin, Claudine Muno, Jérôme Netgen, René Penning, Nico Pleimling, Sam Tanson, Lex Thiel, Mike Tock, Serge Tonnar, Yann Tonnar, Olivier Toth, Olivier Treinen, Christophe « Unki » Unkelhüsser, Gast Waltzing, Michel Welter, Jacques Wenner et Patrick Wilwert.

RB94>04 - d'Rockbuch;
sous la direction de Josée Hansen; lexique
par Christophe «Unki» Unkelhüsser;
Publications nationales du Ministère de la
Culture, de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche; ISBN 2-87984-011-2, 300 pages,
25 euros, en vente en librairies.

« Le Cri »

une équipe de cinéastes tourne à Belval



Au mois d'avril, sous un temps de pluie continue, une équipe de cinéastes s'est installée autour des fondations du Haut Fourneau C à Belval pour y tourner quelques séquences d'un téléfilm pour France 2. « Le Cri » est le dernier volet d'une trilogie écrite et réalisée par Hervé Baslé. Cette série de fiction retrace l'histoire d'une famille d'ouvriers métallurgistes au début des années 1870 jusqu'à maintenant. Et plus précisément celle d'un jeune homme, nommé Robert, dernier représentant de cette dynastie de sidérurgistes.

Hervé Baslé a réalisé dans la même mouvance le film « Entre Terre et Mer » qui conte l'épopée des gens de la mer, et le second volet « Le Champ dolent » qui décrit la révolution sans précédent du monde paysan au cours du 20^e siècle. Selon ce même principe, « Le Cri » met en scène l'univers ouvrier, l'univers de la métallurgie. Avec un enchaînement thématique logique après l'eau, la terre, le feu.

Le film a été tourné sur différents sites industriels tel que Longwy, Joeuf, Clabecq, Bretagne, en région parisienne et à Belval. La diffusion est prévue pour mars 2006 sur la chaîne télévisée France 2.



Une collaboratrice du Fonds Belval s'est entretenue avec Florence Tanguy, régisseuse générale du film :

Quel est le sujet du film ?

Le sujet du film traite de l'histoire de la sidérurgie de 1870 à 2004 au travers d'une famille. Plus précisément, l'essentiel du film se déroule en 1960 au sein d'un milieu sidérurgique avec plusieurs flash-back sur l'histoire du père, du grand-père et les difficultés qu'ils rencontrent dans ce milieu jusqu'à l'année 2004 où le fils, le dernier de la lignée, devient ingénieur à son tour dans la sidérurgie, donc c'est une façon simultanée de raconter une saga familiale et d'aborder le thème de la sidérurgie.

A quoi fait référence ce titre « Le Cri » ?

Ce titre évoque d'une manière symbolique la souffrance et la révolte des ouvriers.

Cette souffrance des ouvriers est-elle à votre avis encore d'actualité ?

Certainement, mais pas dans cette mesure, dans nos pays. Toutefois, bien que les conditions de travail actuelles se soient beaucoup améliorées, l'activité de sidérurgiste reste un métier difficile à grands risques. « Le Cri », d'une manière générale, c'est une souffrance intérieure, une souffrance qui n'est pas forcément « audible », un cri intérieur d'une personne en difficulté.

Qui est le personnage principal du film ?

Le personnage principal est Robert, interprété par le comédien Francis Renaud. En réalité lorsqu'il est jeune, Robert est un peu pris en charge par un comptable de l'usine qui essaye de le faire entrer dans les bureaux, parce que travailler dans un bureau c'est un métier plus noble, plus flatteur, plus digne et n'oublions pas que nous sommes dans les années 1950 et que le travail de l'ouvrier n'est pas un travail glorieux et valorisant! C'est ce que commence par faire ce jeune Robert et après il revient cependant directement vers le monde de l'usine, car il a « la passion pour le feu au fond de l'âme ». Le comédien Francis Renaud, qui interprète ce personnage, n'est pas extrêmement connu, c'est un acteur qui a fait beaucoup de séries télévisées en France, notamment dans quelques longs métrages. Il est originaire de Thionville et connaît bien le milieu de la sidérurgie. Il a d'ailleurs lui-même réalisé un film il y a quelques années sur le thème de la sidérurgie. Ce n'est pas ce que l'on appelle communément une « tête d'affiche », mais c'est probablement quelqu'un qui va le devenir!

Comment s'est déroulé le casting? Est-ce que le choix des interprètes a été difficile ?

Il y a eu des évidences. Il a fallu ensuite trouver un équilibre et une cohérence. Hervé, le réalisateur, a toujours l'habitude de travailler avec les mêmes comédiens. Si l'on prend par exemple le cas de Jean-Baptiste Maunier, acteur révélé par le film « Les Choristes », il interprète le personnage de Robert mais étant plus jeune, sa ressemblance physique avec Francis Renaud est tellement frappante et surprenante que ce choix s'est imposé de lui-même! Puis, le réalisateur souhaitait des acteurs ayant déjà côtoyé l'univers de la sidérurgie, la familiarité avec ce milieu permet de mieux dégager une certaine sensibilité, une fragilité à « fleur de peau » et une plus grande authenticité dans l'interprétation des divers personnages.

Pourquoi vous avez choisi les Hauts Fourneaux de Belval comme lieu de tournage ?

Ce lieu, avec les deux hauts fourneaux en place et les fondations du haut fourneau démonté, correspond exactement à l'histoire que raconte le film. Dans la dernière séquence on voit le fils de Robert, qui lui-même est devenu ingénieur, se trouvant en face du trou délaissé par le haut fourneau envoyé en Chine. On pourrait penser que tout a été prévu de façon à ce que l'on soit totalement en phase avec la réalité, pourtant le scénario était déjà écrit avant d'avoir vu ce site. C'était vraiment une incroyable concordance! On a entendu parler du site de Belval grâce aux nombreuses recherches qui ont été faites pour trouver des hauts fourneaux, il n'y en a pas des milliers. On a regardé un peu partout, au Grand-Duché de Luxembourg, en Allemagne, en Lorraine. Si on avait rencontré des obstacles majeurs pour le tournage, on serait allé en Pologne.

Est-ce la première fois que vous réalisez un tournage sur un site historique ?

Non, ce n'est pas la première fois. En réalité, on travaille en permanence sur des sites historiques, des châteaux, etc. En revanche, sur un site industriel comme celui de Belval, c'est plus rare, car il faut une réelle raison pour s'y rendre! La vue du site était vraiment étonnante. C'est une sensation très forte, probablement due au gigantisme des structures du haut fourneau, mais c'est aussi sa situation en surplomb qui lui confère toute sa majesté, même lorsqu'on est à l'intérieur, autour des planchers de coulée, on a vraiment cette impression que des gens ont réellement travaillé dur dans ce lieu.

Y a-t-il des anecdotes autour du tournage du film ?

Le tournage a débuté depuis peu. C'est trop tôt. Cependant, le jour où Jean-Baptiste Maunier est venu tourner à Longwy (Jean-Baptiste qui est l'acteur du film à succès « Les Choristes »), c'était presque l'émeute! Le public l'adule. On dirait presque une Rockstar, c'est fou!



Producteur :
Azzalé Films Production

Réalisateur :
Hervé Baslé

Régisseuse :
Florence Tanguy

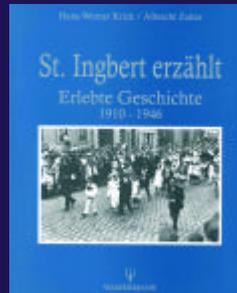
Acteurs principaux :
Francis Renaud - Marina Golovine - Yann Collette - Catherine Jacob - Jean Baptiste Maunier - Dominique Blanc - Rufus - François Morel - Jacques Bonnafé - Rocco Papaleo - Olivier Saladin - Yolande Moreau

Effets spéciaux :
Jean-Charles Drevelle

Décors :
Claude Lenoir

Son :
Hervé Baslé - Marc Doyle

bibliothèque

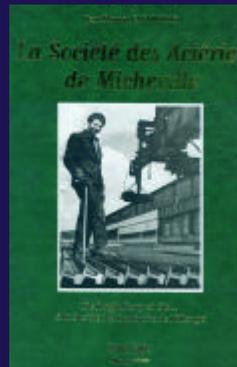


St. Ingbert erzählt Erlebte Geschichte 1910-1946

Hans-Werner Krück / Albrecht Zutter
Éditions Wassermann 2004

ISBN 3-928030-29-9

L'ouvrage raconte l'histoire de St. Ingbert, ville industrielle dans la Sarre, d'après les témoignages de ses habitants. Ces témoignages ont été recueillis par les collaborateurs de l'association « Verein zur Förderung der Geschichtsarbeit im Saar-Lor-Lux-Raum » qui depuis une quinzaine d'années font un travail impressionnant de documentation de l'histoire régionale. Le travail dans les usines et dans les mines, la vie quotidienne, le milieu associatif, les deux guerres mondiales vécues par la population locale sont les principaux sujets de ce recueil qui est une source inestimable d'informations.



La Société des Acieries de Micheville De Joseph Ferry et Cie ... à la Société des Laminoirs de Villerupt

Jean Thomas Casarotto
Editions Fensch Vallée 2004

ISBN 2-908196-90-5

Cet ouvrage soigneusement recherché et magnifiquement illustré raconte l'histoire de l'usine de Villerupt depuis sa création par Joseph Ferry en 1872 jusqu'à sa fermeture en 1986 : l'histoire des mines, de l'usine, des œuvres sociales, des dirigeants, des ouvriers. La Société des Acieries de Micheville a connu un parcours mouvementé, ballottée entre crises économiques et conflits mondiaux. Elle a vécu également des heures glorieuses, notamment au début du 20^e siècle en se hissant en moins de trois décennies au 1^{er} rang des entreprises sidérurgiques en France.

Le livre de J.T. Casarotto évoque de façon exemplaire le destin de la sidérurgie lorraine à l'époque de la mondialisation.



© **Le Fonds Belval**

Rédaction : M. Lamesch, X. Malfi, A. Lorang, A. Vaz
 Design graphique : C. Bizzari
 Photos : Visions & More by André Weisgerber, UPAN
 Impression : Imprimerie Centrale s.a., Luxembourg

Luxembourg, juillet 2005

ISSN 1729-5319

Le Magazine du Fonds Belval s'adresse à toute personne intéressée et peut être commandé individuellement ou en abonnement auprès de:

LE FONDS BELVAL

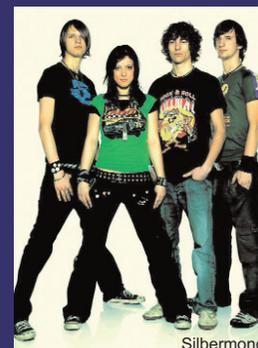
20, rue Eugène Ruppert
 L-2453 Luxembourg

Tél.: + 352 26 840-1
 Fax: + 352 26 840-300

Email : fb@fonds-belval.lu
 www.fonds-belval.lu

évènement

FESTIVAL TERRES ROUGES – CA BOUGE !



Silbermond

Les arts de la rue

Le Festival Terres Rouges qui, au cours des dernières années a su convaincre amateurs de musique et des arts de la rue, commence avec des manifestations insolites sur les places publiques et dans les rues du centre-ville d'Esch/Alzette. Acteurs de théâtre de rue, échassiers, jongleurs, clowns, trapézistes, contorsionnistes, seront au rendez-vous. En tout participeront une trentaine de compagnies internationales d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de France, des Pays-Bas.

Le festival des arts de la rue se déroulera le vendredi 2 et samedi 3 septembre 2005 dans le centre-ville d'Esch/Alzette, sur la place de la Résistance-Brill, sur la place Boltgen ainsi que dans la zone piétonne de la rue de l'Alzette. Le vendredi, les spectacles commenceront à 16 heures et se termineront vers 22 heures. Le samedi les spectacles dureront de 14 à 19 heures. Toutes les manifestations pour le festival des arts de la rue sont gratuites.

Les concerts en plein air

Le grand concert en plein air sera organisé sur le site de la « Patinoire » au Galgenberg, cadre de verdure unique en pleine nature à quelques pas du centre-ville d'Esch/Alzette.

Comme dans les années passées, l'accent est de nouveau mis sur de jeunes groupes qui se trouvent à l'aube d'une carrière prometteuse, parmi lesquels H-Blockx, Silbermond, Kmaro, etc. Les concerts auront lieu le dimanche 4 septembre 2005.

Prévente des tickets :

Prix du ticket d'entrée en prévente : 12.- €. Les tickets sont disponibles dans tous les points de vente ainsi que sur les sites internet suivants : www.e-ticket.lu et www.dip.lu.

Organisateur : Escher Kulturfestival asbl en collaboration avec l'agence Cynart et la société G.E.S.T.E.

Renseignements : tél. 900 75 100

les éditions



Le Fonds Belval a choisi de documenter le développement de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation tout au long de son devenir. Pour cela il a créé les Cahiers Concept, Projet et Architecture, éditions qui documentent l'évolution de ce projet qui marque le début de ce siècle et l'avenir de la région Sud du pays.

Toutes les publications sont disponibles dans le skip ou peuvent être commandées auprès :

Le Fonds Belval

20 rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg
 tél: + 352 26 840-1 fax: + 352 26 840-300
 e-mail: fb@fonds-belval.lu

